77e ANNEE. — N° 146. VENDREDI 17 DECEMBRE 1937.

25 c.

# Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

*Rédacteurs* : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 2 fr. » |
| RÉCLAMES 3e page | ( — d° — )..... | 3 fr. » |
| » 2e page | ( — d° — )..... | 5 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**On nous tend un petit rameau d'olivier par-dessus une forêt de baïonnettes**

Certains propagandistes pacifistes se moquent du monde quand ils s'époumonnent à recommander la paix au peuple français. Faux apôtres, ils ont peur d'aller le dire à ceux qui veulent la guerre et qui la préparent ouvertement. Ils font de la propagande confortable, sans résultat puisqu'ils ne parlent qu'à des convertis, mais sans danger... au moins pour eux... Quant Saint Paul voulu répandre le christianisme à travers le monde, il quitta le pays de Galilée et, au prix de mille périls, c'est chez les Gentils qu'il alla prêcher. Voilà une foi sincère et un utile apostolat !...

Nous l'avons dit souvent à ceux, des deux sexes, qui se donnent à bon compte la fière allure d'audacieux précurseurs en défendant, chez nous seulement, une cause à laquelle tous les Français sont d'avance gagnés.

Nous pourrions le répéter en réponse à l'appel pathétique adressé à la jeunesse française par M. Baldur von Schirach « chef de la jeunesse allemonde ». (Pourquoi seulement lui et pourquoi pas aussi le « chef de la vieillesse » ? Pendant la guerre, on dénonçait les vieux comme les plus enragés bellicistes. N'auraient-ils pas changé d'avis ?).

Donc, ce M. Baldur von Schirach écrit un papier où il dit :

« *Si les anciens combattants des* « *deux nations, une fois rentrés à* « *leurs foyers, ont pu devenir camara-* « *des, pourquoi les fils et les petits-* « *fils ne deviendraient-ils pas amis ?* « *Pourquoi pas ? Jeunesse de France,* « *pourquoi pas ?* »

Tout de suite, on a envie de poser à ce bon jeune homme une petite question.

Quand Hitler lui a donné l'ordre d'envoyer ce papier à la « jeunesse de France », a-t-il pensé à lui suggérer que ces adjurations seraient beaucoup plus convaincantes si elles étaient confirmées par un acte ? Et que, dans le domaine sentimental si cher aux Allemands, l'acte le plus significatif serait sans doute d'ôter du livre *Mein Kampf* — qui est la nouvelle Bible allemande — les passages où Hitler proclame sa haine contre nous et jure que le premier devoir de l'Allemagne est de travailler à écraser la France ?...

Dans ce livre où le dictateur tout puissant exprime son âme et révèle son cœur, elles y sont toujours ces pages de rancune et de fureur sauvage dont il veut imprégner l'âme et le cœur de son peuple puisqu'il les fait lire dans les écoles et remettre en cadeaux de noces à tous les nouveaux mariés !

M. Baldur von Schirach pense-t-il que ce soit là une bonne préparation à l'amitié qu'il réclame et une bonne preuve que nous ne risquons pas d'être dupes en y répondant ?

Malgré tout, poussant plus loin, on peut lui répondre autre chose. Alors qu'il s'adresse aux fils et petits-fils des anciens combattants, ce jouvenceau prussien semble admettre que chez les pères et grands-pères, *qui ont vu*, doivent subsister de mauvais souvenirs bien gênants pour contracter une union sans arrière pensée.

— « Je pardonne quelquefois, disait Bismarck, je n'oublie jamais !... »

Un peu d'oubli est pourtant nécessaire à la sincérité du pardon. Mais s'il est difficile aux témoins et aux acteurs de la grande guerre d'oublier complètement, leur plus grand désir est que l'on n'ait pas à recommencer. Ce n'est donc pas eux qui s'opposeraient à l'établissement de bons rapports avec leurs anciens ennemis ! Leurs vœux seraient comblés s'il pouvait s'établir entre la France et l'Allemagne un régime qui écarterait toute éventualité de conflit...

Quant aux fils et aux petits-fils, ils doivent se dire que c'est être un peu pressés que d'exiger d'eux, tout de suite et comme entrée de jeu, leur amitié. On n'aime pas, comme ça, au commandement. Et ils n'en demandent pas tant aux jeunes Allemands. Il leur suffirait que l'on commençât par ne pas être ennemis. Ensuite, on verrait !...

En attendant mieux et pour rendre possible cette future amélioration, le chef de la jeunesse allemande devrait bien essayer de convaincre son Führer que si celui-ci désire vraiment établir des relations confiantes avec la France, il s'y prend assez mal en fermant ses frontières, en organisant l'isolement intellectuel, moral et économique de l'Allemagne, en lui donnant cette physionomie hérissée et farouche. Cette atmosphère de paix si désirée par lui, Hitler croit-il la préparer en proclamant que le Reich veut s'armer à outrance et avoir une économie de guerre grâce à quoi il pourra se suffire à lui-même dans un nouveau conflit ? Ce « rapprochement », avec nous, pense-t-il le rendre plus facile en écrivant que la France est un pays en pleine décadence et que la race allemande est désignée par le destin comme le peuple élu qui doit dominer le monde ? « *Nous aimons mieux les canons que le beurre !* », s'écrie le général Goëring, sous-Führer du Reich ! Chacun son goût ! Mais si l'Allemagne aime à ce point les canons, qui ne sont pas précisément des instruments de paix, c'est donc qu'elle n'est pas si dégoûtée de la guerre que le prétend M. Baldur von Schirach !...

Les sentiments auxquels celui-ci fait appel chez la jeunesse française ne peuvent se fonder que sur une entière confiance. Cette confiance où veut-il que les Français la prennent ?

Dans la parole qu'il nous donne au nom de l'Allemagne ?... Au moins faudrait-il qu'elle ne fût pas contredite par sa conduite et par ses actes !

Ce petit rameau d'olivier qu'il nous tend ne peut pas prendre racine dans le sol allemand tant que celui-ci ne sera qu'une forêt de baïonnettes ! Autrement dit, si M. von Schirach veut vraiment travailler pour la paix, qu'il commence donc à la prêcher à ses compatriotes !

⁂

Pendant que M. Baldur von Schirach lançait cet appel à la jeunesse de France, M. le docteur Goëbbels, chef de la propagande allemande, prononçait à Koënigsberg un discours où il disait entre autres choses aimables et conciliantes : « *Je ne peux pas dire* « *quand nous aurons des colonies,* « *mais je peux dire que nous les au-* « *rons !... L'Allemagne commence à* « *exercer sur ses voisins sa force* « *d'attraction magnétique !...* [Ses « voisins, c'est nous]... *Notre chance* « *est qu'en face de nos gouverne-* « *ments ne se trouvent que des* « *nains* ! »

Si nous étions assez naïfs pour nous laisser endormir par les paroles de von Schirach, celles de von Goëbbels suffiraient à nous réveiller !

Emile LAPORTE.

---

*UN PETIT MOT D'ECRIT.*

## D'autrefois à aujourd'hui !

*Nos Immortels auront à célébrer dans peu de jours le 275e anniversaire des jetons de présence qu'ils touchent à chacune de leurs réunions. Les Académiciens avaient eu de tout temps le défaut de n'être pas assidus aux séances. « La pénultième fois, écrit Chapelain à un de ses amis, l'Académie ne fut composée que d'une personne. »*

*Richelieu, qui n'était pas d'humeur patiente, prit un moyen violent pour faire cesser ces absences scandaleuses. « Il fit dire à tous ceux qui étaient de l'Académie d'avoir à opter dans trois jours : ou de s'engager à y venir assidûment ou de céder la place à beaucoup de personnes de considération qui demandaient à y entrer. »*

*Colbert eut recours à des moyens plus doux. Il fit donner une pendule à l'Académie avec ordre au sieur Thoret de la conduire et de l'entretenir. Il fit plus, il institua les jetons de présence qui depuis le 2 janvier 1663, jusqu'à nos jours sont distribués aux membres de l'Académie.*

*Ce n'était assurément pas une fortune : le jeton valait 32 sous (il fut porté à 3 francs sous le ministère de Calonne). Il est vrai que, comme il y en avait quarante pour chaque séance et que ceux des absents étaient partagés entre les présents, la part de chacun s'en trouvait fort accrue. Il leur est arrivé de toucher en une fois cinq jetons, c'est-à-dire 8 livres qui était une somme assez importante pour l'époque. Il y avait des académiciens pauvres qui étaient loin de dédaigner ce petit surcroît de revenu.*

*C'est, dit-on, Corneille qui créa le mot de jetonniers, pour désigner ceux de ses confrères que l'appât du jeton plus que les charmes du dictionnaire attirait à l'Académie. Il était pourtant fort jetonnier lui-même et La Fontaine encore plus : on sait que les amis de La Fontaine lui fournissaient le souper et le gîte ; « c'était le jeton qui donnait le reste ».*

*Du moment qu'on touchait le jeton, il fallait le gagner, c'est-à-dire arriver à l'heure. Il fut assez difficile d'en faire prendre l'habitude aux académiciens. Ceux qui arrivaient en retard commençaient par faire le procès à l'horloge ; ils se plaignaient que le sieur Thoret ne l'eût pas bien réglée et ils y mettaient tant d'insistance qu'ils finissaient par se faire rétablir sur la liste.*

*Ne nous attardons pas sur l'époque actuelle. On aurait trop à rire.*

## Informations

**M. Yvon Delbos à Belgrade**

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères a signé trois accords commerciaux et financiers avec le gouvernement yougoslave. Le premier de ces textes a pour objet principal d'établir entre la France et la Yougoslavie un nouveau système de paiement remplaçant le clearing supprimé d'un commun accord en octobre dernier.

Celui-ci avait suscité les critiques des exportateurs français en raison des arriérés dont il avait permis l'accumulation. La nouvelle convention, qui s'applique à la France et à l'Algérie, stipule que le règlement des marchandises échangées se fera désormais en devises libres, système qui a été déjà adopté dans leurs relations avec la Yougoslavie par l'Angleterre, la Suède et le Danemark.

M. Yvon Delbos a quitté Belgrade mardi soir pour se rendre à Prague où il est arrivé mercredi à 17 heures.

**Au Sénat**

Dans sa séance de mardi après-midi, le Sénat adopte le projet tendant à ratifier une dépense de 200 millions pour la nationalisation de la fabrication du matériel de guerre de 1936. Ce sont des crédits pour l'aviation.

M. Jean Bosc interpelle sur la politique économique du gouvernement. Il s'attache à démontrer le marasme dans lequel se trouve la production industrielle de la France. La métallurgie, seule, accuse une légère augmentation. M. Bosc demande que, dès lors, on n'aggrave pas la charge qui pèse sur la production. Pour cela, il convient de ne pas porter atteinte à l'équilibre budgétaire heureusement rétabli.

MM. Touman et Nénon présentent diverses observations et la suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

**A la Chambre**

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a repris l'examen des chapitres des dépenses du budget de l'agriculture. Le crédit de 20 millions pour abattage d'animaux atteints d'épizooties est porté à 40 millions.

Dans la séance de l'après-midi. M. Chaussy déclare que si les agriculteurs quittent les champs, c'est que le bénéfice des lois sociales leur est refusé. Le budget de l'agriculture est adopté.

La Chambre discute le budget du travail. M. Ramette dit que les crédits de ce budget sont insuffisants et il demande une augmentation de l'allocation de chômage. M. Jules Moch examine la question de la réorganisation du ministère du travail, la réglementation de la procédure d'arbitrage obligatoire, le statut de l'embauchage et du débauchage.

M. Paulin intervient pour la défense de l'artisanat. M. Pétrus-Faure parle en faveur des retraites des vieux travailleurs et M. Peissel des sociétés de secours mutuels.

Dans la séance de nuit qui est ouverte à 21 h. 30, la Chambre continue la discussion du budget du travail. La retraite des vieillards retient toute l'attention du ministre du travail qui soumettra prochainement un projet au ministre des finances. La création d'une caisse nationale de chômage est également à l'étude. Les crédits du ministère du travail sont adoptés à l'unanimité.

**Fin de la grève des magasins**

Après avoir conféré avec les représentants patronaux et ouvriers, qui lui avaient soumis une demande d'arbitrage en vue de mettre fin au conflit des magasins de nouveauté, M. Février, ministre du travail, a rendu une sentence qui a été acceptée par les deux parties.

**La Suisse et la neutralité**

Après les décisions de l'Allemagne et de l'Italie, la Suisse se trouve entre deux puissants voisins qui ne sont plus membres de la S.D.N. La grande majorité de l'opinion et le Conseil fédéral craignent que cette situation n'amène la Suisse, en vertu des obligations qu'elle a contractées dans le Pacte, à pratiquer une politique contraire au principe de la neutralité qui a toujours dicté les décisions du gouvernement de Berne.

C'est pourquoi le Conseil fédéral, tout en décidant qu'il ne saurait être question de suivre l'Italie dans sa retraite, a chargé M. Mota, président de la Confédération, chef du département politique, d'entreprendre des démarches en vue de restaurer dans toute sa rigueur la neutralité suisse.

**Etats-Unis et Japon**

De hauts fonctionnaires ont déclaré que les demandes adressées par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement japonais, à la suite du bombardement et du coulage de la canonnière « Panay » pouvaient être considérées comme les plus énergiques que les Etats-Unis aient jamais présentées à un gouvernement étranger quelconque dans les temps modernes.

On déclare que si le Japon ne croit pas devoir donner satisfaction aux demandes américaines, le gouvernement de Washington pourra adopter certaines mesures de représailles telles que l'arrêt des envois de matériels de guerre au Japon, ainsi que des exportations de pétrole, de même que les Etats-Unis disposent de divers moyens de porter préjudice aux finances et au commerce du Japon.

Les cercles politiques semblent convaincus qu'une telle initiative serait suivie d'une action analogue de la part du gouvernement britannique.

## EN PEU DE MOTS...

— Un chasseur, M. Déjean, à Luchon, abattit un ourson d'un coup de fusil. Mais l'ourse survenant attaqua le chasseur qui réussit à abattre l'animal.

— Pendant le mois de novembre 1937, nos importations ont atteint 3 milliards 931.126.000 francs et nos exportations 2.381.976.000 francs, soit en plus pour les importations 1.549.150.0000 francs.

— Le rapide Bucarest-Prague a tamponné à un passage à niveau, entre Bod et Feldioara, dans la région de Brasov, un camion-automobile. Cinq personnes ont été tuées et 7 blessées très grièvement.

— Le troisième versement pour le remboursement de l'emprunt de 40 millions de livres sterling contracté en Angleterre par les grands réseaux de chemins de fer français a été exécuté lundi, sans recours aux réserves d'or de la Banque de France.

— Les chemins de fer de l'Etat ont présenté un train électrique comportant trois voitures et 130 places assises. Ce train, à accélération très rapide, peut atteindre la vitesse de 155 kilomètres à l'heure.

## NOS ÉCHOS

**Histoire du Palais.**

Un grand avocat nous a conté cette histoire. Un vieux récidiviste implorait son aide pour une assez vilaine affaire : bris de clôture, effraction, coffre-fort ouvert au chalumeau et vol d'une trentaine de billets de mille. L'homme niait avec force, et l'on n'avait contre lui que des présomptions. L'éminent maître de la barre seul à seul avec son client lui demanda, les yeux dans les yeux :

— Est-ce vous ? vous pouvez tout m'avouer.

Alors l'autre, ricanant :

— Si ce n'était pas moi, avec quoi paierais-je vos honoraires ?

**Malentendu.**

Sambo, le nègre, a trouvé du travail sur une voie de chemin de fer, à une centaine de kilomètres de chez lui.

Sa femme lui prépare ses petites affaires. On s'embrasse et il s'en va.

Il avait à peine franchi la porte qu'elle le rappelle :

— Oh ! Sambo, tu n'as pas coupé le bois et tu pars pour huit jours. Comment allons-nous nous chauffer ?

Et Sambo, se retournant, profondément surpris :

— Mais je n'emporte pas la hache, mon agneau.

**Pourquoi...**

On distribue dans les rues de Paris le tract suivant :

« Ouvriers,

« Vous avez vu défiler à l'Exposition de Paris des hommes de tous les pays.

« Vous n'avez pas vu défiler d'ouvriers, ni de visiteurs russes !

« Pourquoi ?

« Parce que la Russie des Soviets est une vaste prison : on a peur que ceux qui sortiraient puissent parler et on a peur qu'ils puissent comparer ! ...

« Dites-le aux communistes français ! »

**Vénérable document.**

Strabourg, qui vient de fêter sa réintégration par la victoire des armées alliées dans la souveraineté française, a offert à la France, il y a onze siècles, le plus ancien document que nous possédions du français populaire, le texte qui contient la formule des engagements pris, (connus sous le nom de « Serments de Strasbourg ») en 842 par Louis le Germanique et Charles-le-Chauve ligués contre leur frère Lothaire, et par leurs soldats.

LECTURES ET IMPRESSIONS

## LES MAITRES (1)

Ce nouveau livre nous apporte la sixième partie de *la Chronique des Pasquier*. Le médecin toujours épris de son premier état que reste M. Georges Duhamel a dû, me semble-t-il, éprouver une délectation particulière à composer ce récit dans lequel la médecine prend une place prépondérante. Elle en tenait une dans chacun des cinq précédents volumes, mais assez modeste puisqu'elle se bornait à nous faire assister aux incidents de la carrière de M. Pasquier, père, praticien singulier et aux débuts difficiles de l'étudiant Laurent.

Plus de fantaisie, cette fois, ni de tatonnement. Nous voici introduits au pays de la science. L'art du narrateur va nous permettre, non seulement d'en aborder sans peine le rivage abrupt, mais d'accomplir une large excursion dans ce domaine inconnu, avec la tranquille assurance de voyageurs avertis. De cette exploration au royaume précisément de la découverte, nous rapporterons nous-mêmes autre chose que des émerveillements passagers, un véritable enrichissement spirituel.

Au lendemain du fiasco de Bièvres, Justin Weil, le cœur ulcéré, s'est retranché de son monde. S'il eût été catholique, il serait peut-être entré au couvent. Juif, il s'est embauché, comme simple ouvrier, dans une filature de Roubaix.

Laurent Pasquier n'oublie pas non plus les joies et les déboires de l'expérience abandonnée. Revenu certain jour rôder autour du Désert, il souligne la mélancolie de cette visite par ce trait : « Quel silence ! Un oiseau chantait sous « la voûte des arbres, un oiseau solitai- « re. Et on aurait dit la sonnette de « l'élévation dans une église abandon- « née ! »

Les autres phalanstériens se sont réadaptés à la vie courante comme ils ont pu, souvent fort mal. Nous verrons Jean-Paul Sénac sombrer dans l'ivrognerie et finir tragiquement.

Laurent ne perd de vue aucun de ses compagnons de Bièvres. Mais, désireux surtout de garder un contact sans lacune avec l'ami de toujours, il conte à Justin, de septembre 1908 à avril 1909, les événements petits ou grands de ses journées laborieuses. Ainsi de vingt-une causeries épistolaires se compose le nouvel épisode de *la Chronique des Pasquier*.

Cette relation ne saurait ignorer les faits et gestes des autres membres du clan. Nous verrons donc à tout moment reparaître celle-ci ou celui-là : la mère toujours inquiète et empressée ; le père encore capable « de faire feu des quatre pieds » ; le financier Joseph moins scrupuleux et plus vain que jamais ; le myope Ferdinand, épaissi au moral comme au physique ; la musicienne Cécile, « une Minerva compatissante, une sagesse de toute douceur » ; enfin Suzanne devenue femme délicieuse et coquette imprudente.

Les parents toutefois ne prennent dans l'action qu'une part secondaire. Les grands rôles du drame sont tenus par *les Maîtres*, les deux hommes entre les mains desquels le narrateur a remis le soin de diriger sa formation. Laurent Pasquier travaille pour sa thèse auprès de M. Olivier Chalgrin, professeur au Collège de France. Soucieux de développer son activité, il se fait par surcroît admettre en qualité de préparateur chez M. Nicolas Rohner, l'un des savants les plus en renom de l'Institut Pasteur. Pourquoi se soumet-il à cette direction en partie double ? Il l'explique en ces termes :

« Je crois prudent d'avoir des élé- « ments de comparaison... Des éléments « de comparaison et, par conséquent, « des éléments de contrôle. Je dis con- « trôle et non critique. Je ne vais pas « jusqu'au mot « critique ». Justin, j'ai « besoin d'admirer, voilà, voilà, voilà ! « Et quand bien même je devrais me « tromper, c'est l'admiration qui m'im- « porte et l'admiration que j'éprouve, « encore plus que son objet. »

Sage en apparence, cette décision se révélera fort risquée. Et nous verrons Laurent, désabusé, déclarer au terme de l'aventure à laquelle il se trouvera mêlé malgré lui : « Les grands hommes se dé- « testent les uns les autres presque tou- « jours, surtout quand ils se trouvent là- « chés dans la même carrière. » Les deux maîtres qu'il se choisit se révèlent aussi différents qu'il est possible de sentiments et de manières. Le professeur Chalgrin est un homme « pacifique et délicat », faible malheureusement et asservi à la poursuite des honneurs par la vanité de sa femme. Au contraire, le professeur Rohner nourrit lui-même son ambition, ou plutôt se laisse dévorer par elle sauvagement.

Ce petit homme sec, juché sur de hauts talons, qui fait le galantin auprès des femmes, ne reconnaît aucun talent hors le sien. Laurent s'était interdit toute critique. Le voici pourtant qui compare M. Nicolas Rohner tantôt à un colonel autoritaire et tantôt à Robespierre. Et il arrive à dire de son maître de l'Institut : « Il est parfaitement sûr que lui « seul est intelligent et que les autres « hommes sont plus ou moins doués de « stupidité. Ce dédain, il ne le réserve « pas au vulgaire, il l'étend libérale- « ment aux esprits réputés pour leurs « mérites, pour leurs travaux, pour leur « ingéniosité. M. Rohner méprise indis- « tinctement tous les autres savants et ne « laisse jamais perdre une occasion de « manifester son mépris. »

Cet ombrageux orgueil atteint à la férocité. Dans une des plus émouvantes scènes du livre, nous verrons le professeur Rohner contraindre Laurent Pasquier à lui servir d'assistant dans l'autopsie inutile de l'amie de celui-ci, la mélancolique et tendre Catherine Houdoire, morte pour la science, dans l'accomplissement de son service au laboratoire.

Entre deux hommes tels que les maîtres de Laurent, un conflit ne peut manquer d'éclater. Cette querelle naît. Elle se manifeste timidement d'une part, sournoisement active de l'autre. A peu d'intervalle, la personnalité d'Olivier Chalgrin se trouve deux fois mise en vedette : par la présidence de la Société des Etudes rationalistes et par celle plus éclatante du Congrès des Sciences biologiques présidé, en Sorbonne, par le chef de l'Etat.

Il suffirait de moins pour déchaîner la jalousie de Nicolas Rohner. Il mène contre son collègue une campagne d'injures et d'intrigues telle que le monde savant prend parti et se divise en deux camps. Des deux antagonistes, on devine sur qui tomberont les coups les plus rudes. Odieusement outragé, « M. Chalgrin tend l'autre joue ». Cette grandeur d'âme lui vaut un nouvel affront et si cuisant qu'il provoque chez lui une hémiplégie. « Lui dont l'esprit volait et « planait sans chaînes et sans frontiè- « res, se désole Laurent, le voilà désor- « mais muré dans l'ombre d'un caveau. « Je pense avec douleur que les recher- « ches en cours ne seront jamais termi- « nées. Nous autres, les élèves, nous fe- « rons ce que nous pourrons. Il nous « faudra beaucoup de temps pour de- « venir des maîtres, si du moins nous « sommes désignés pour devenir des « maîtres... »

Aucune expérience manquée, aussi pénible soit-elle, ne saurait enlever à Laurent l'espoir de cette prédestination, sa certitude même. D'autres étapes lui restent à accomplir qui, pour notre joie, fourniront matière à d'émouvants épisodes de *la Chronique des Pasquier*. Les enseignements de ses maîtres au travail et, plus encore peut-être, la leçon tirée de leur querelle, quels précieux viatiques pour cette marche vers les sommets ! Et c'est pourquoi le nouveau récit que nous donne M. Georges Duhamel me paraît marquer une des phases les plus importantes, en même temps qu'un moment parmi les plus pathétiques, de l'ascension de Laurent Pasquier.

Eug. GRANGÉ.

(1) *Les Maîtres*. 1. vol. 305 pages. Aux Editions du Mercure de France, Paris.

---

**Pas de chance.**

*La femme.* — Pourquoi as-tu été dehors si longtemps ?

*Le mari.* — J'étais en train d'aider un homme à chercher la pièce de vingt francs qu'il avait perdue.

*La femme.* — As-tu eu de la chance dans tes recherches ?

*Le mari.* — Non, il l'a trouvée lui-même.

**Locomotion.**

— Papa !

— Oui.

— Y avait un ver dans la pomme que je viens de manger.

— Ça fait rien. Bois un verre d'eau, ça le fera descendre.

— Tu crois pas qu'y vaudrait mieux le laisser descendre à pied ?

**Pas de remplaçant ?**

N'ayant pas entendu le réveil sonner, le jeune homme qui devait se marier se réveilla fort en retard.

Il courut à la gare... pour voir son train lui partir sous le nez.

Affolé, il se précipita à la poste pour envoyer un télégramme ainsi conçu :

« *Retenu. Ne vous mariez pas avant que j'arrive.* »

**Place de l'Opéra.**

— Pardon, monsieur l'agent, pour aller à l'hôpital Beaujon, s'il vous plaît ?

— Traversez encore une fois ou deux la chaussée comme vous venez de le faire et vous y serez bientôt.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## Cour d'Assises du Lot

### TENTATIVE DE MEURTRE

Dans l'audience de mardi, on entend les témoins à décharge. Tous déclarent que Cavaillé était un travailleur, serviable, très estimé, alors qu'Amiel est buveur et querelleur.

Après l'audition des témoins, M. Gouyon, substitut du procureur de la République, prononce son réquisitoire : « Ce n'est pas, dit-il, aux jurés, sur la moralité et les défauts d'Amiel que vous avez à vous prononcer, mais sur les coups qui ont été portés par Cavaillé. »

M. Gouyon demande contre l'accusé une peine sévère, mais il ne s'oppose pas à l'admission des circonstances atténuantes, qui permettent aux jurés de descendre jusqu'à la peine de 5 ans de réclusion.

Me Tassart présente la défense de Cavaillé. Il reprend tout le passé de l'accusé et établi que jamais rien ne lui a été reproché. Il oppose l'excellente moralité de Cavaillé aux désastreux renseignements qui sont fournis sur le compte d'Amiel. Me Tassart demande au jury de rapporter un verdict d'acquittement.

**Le verdict**

Une seule question est posée au jury : « Cavaillé est-il coupable de tentative de meurtre ? »

Le jury se retire pour délibérer à 16 h. 5'. Il revient à 16 h. 25 rapportant un verdict négatif.

En conséquence, Cavaillé est acquitté. Le Président prononce la mise en liberté de Cavaillé qui, d'une voix émue, remercie les jurés, cependant que le public applaudit.

⁂

### ATTENTATS A LA PUDEUR ET INCESTE

A l'audience de la Cour d'assises du 15 décembre est appelée une affaire d'inceste.

L'inculpé est le nommé Guignard Antoine-Auguste, âgé de 55 ans, retraité des Pompes Funèbres de la Ville de Paris et réformé militaire avec pension d'invalidité à 25 0/0.

L'inculpé est père de 4 filles de 18, 17, 16 et 14 ans.

L'audience est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Méric, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Malrieu, président du tribunal civil et Héguy, juge au siège.

M. Peixas, substitut soutient l'accusation ; Me Tassart est assis au banc de la défense.

Après la constitution du jury, M. Magné, greffier, donne lecture de l'acte d'accusation.

En raison des faits reprochés à l'accusé, poursuivi pour inceste, nous nous bornerons à donner un résumé de l'acte d'accusation.

Le 12 juin dernier, Mlle Raymonde Guignard, 18 ans, domestique à Souillac, se présentait à la gendarmerie, se disant en butte aux assiduités de son père. Une information fut ouverte. Les relations de Raymonde avec son père remontaient à octobre 1936.

L'audition de sa sœur, Henriette, 16 ans, démontra qu'en juillet 1933, étant en pension dans un orphelinat de la Manche et venue en vacances à Souillac, Guignard profita de ce qu'il était seul pour abuser de sa fille. Il renouvela ce geste en 1935.

En conséquence, le nommé Guignard Antoine-Auguste est accusé d'avoir : 1° à Paris, dans le courant du mois de juin ou juillet 1933, commis un attentat à la pudeur sur la personne de Guignard Henriette-Madeleine, sa fille légitime, alors mineure ; 2° à Paris, dans le courant du mois de juin ou juillet 1935, commis un attentat à la pudeur sur la personne de Guignard Henriette-Madeleine, sa fille légitime, alors mineure ; 3° à Souillac, entre le mois de septembre 1936 et le mois de mai 1937, en tous cas en moins de 10 ans, commis un ou plusieurs attentats à la pudeur sur la personne de Guignard Raymonde, sa fille légitime, alors mineure.

⁂

Après lecture de l'acte d'accusation, il est procédé à l'appel des témoins et la Cour prononce, ensuite, le huis-clos.

⁂

Dans l'audience de mercredi matin, il a été procédé à l'interrogatoire de l'accusé qui nie les faits qui lui sont reprochés, puis à l'audition de témoins qui sont au nombre de 21.

Dans l'audience de mercredi soir, on a continué à entendre les témoins. A 18 h. 30, l'audience est levée et renvoyée à jeudi matin.

⁂

A l'audience de jeudi matin, après le réquisitoire de M. Feixas, qui réclame une peine sévère contre l'accusé et la plaidoirie de Me Tassart, le jury rapporte un verdict affirmatif. Guignard est condamné à 5 ans de réclusion.

Le père et la mère sont déchus de la puissance paternelle et maternelle.

La session est close.

**Legs Teyssèdre**

La Commission administrative de l'Hôpital de Cahors, s'est réunie mercredi, sous la présidence de M. le docteur Calvet, pour attribuer le legs Teyssèdre.

La Commission a attribué le prix à M. Roger Lapergue, cultivateur à Tour-de-Faure, père de 7 enfants. Nos félicitations.

### LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

Le samedi 11 décembre, l'Amicale des Enfants du Quercy donnait sa grande fête dans les salons du Grand Hôtel, beaucoup trop petits pour contenir sociétaires et amis.

Dans ce cadre étincelant de lumière, les élégantes toilettes donnaient encore plus d'éclat à cette magnifique fête.

Un concert de choix, qui débuta, comme d'usage, par les « Echos du Quercy », eut le don de divertir l'auditoire trois heures durant.

Mlle Brunet, une jeune artiste de 15 ans, obtint un réel succès en chantant « La Mantille » et en s'accompagnant elle-même au son des castagnettes.

Un du Midi, Alberty's, de l'A.B.C. de Paris, égaya la salle par des chansons méridionales que les Enfants du Quercy ont à cœur de faire revivre.

Mme Hermine Delysle et M. Porterie, dont il serait superflu de faire l'éloge, se firent entendre dans leur gai répertoire, et le skech redemandé : « On y va ou on n'y va pas » obtint un succès inoubliable.

Quant au comique troupier Dominique, il suffira seulement de mentionner son nom pour dire qu'il déchaîna le fou-rire dans la salle tout entière.

Enfin, Mlle Vitrac, notre charmante et sympathique compatriote amateur, interpréta fort bien la *Sérénade* de Schubert et l'air des Contrebandiers de *Carmen*.

Le Concert terminé, le brillant orchestre Marc, composé d'un jazz et d'un bal musette, ouvrit la soirée dansante par la « Bourrée du Quercy » que jeunes et vieux, en couples toujours plus nombreux, ne manquent jamais d'exécuter.

Pour prendre contact une endiablée polka du bâton entraîna d'abord toute la salle, puis, alternativement, danses anciennes et modernes se succédèrent sans interruption jusqu'à 4 heures et c'est à regret, au dire de tous, que le bal prit fin par une nouvelle polka du bâton suivie d'une étourdissante farandole, tout en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

**Election cantonale**

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 9 décembre, les électeurs du canton de Vayrac sont convoqués, pour le dimanche 26 décembre 1937, et, en cas de ballottage, pour le dimanche 2 janvier 1938, à l'effet d'élire un conseiller général, en remplacement de M. Limes, décédé.

**Médaille militaire**

La médaille militaire est conférée à M. Delsahut, propriétaire à La Serre (commune de Dégagnac), en raison de ses services au front où il a été blessé deux fois. Félicitations.

⁂

Par décret du 2 décembre 1937, la médaille militaire est conférée aux militaires de la gendarmerie de la 17e légion dont les noms suivent :

Delpech René, Schmit, Pujol, Rouffignac, Roques, Rouvière, Malet, Cabrolié, Laffitau, Bermond, Baurès, Augé, gendarmes ; Lacassagne, Bories, Jantroy, Pujos, Harte, Chamayou, Amardeil, Authié, maréchaux-de-logis chefs.

**Médaille d'argent**

Notre compatriote, M. Henri Delfour, docteur-pharmacien à Pouillon, vient de recevoir la médaille d'argent du prix Godard, qui lui a été décernée par la Faculté de médecine de Bordeaux pour sa thèse de doctorat sur l'analyse des eaux thermales de Dax.

Nos félicitations à notre compatriote M. Delfour qui est originaire de Mercuès.

**Bourse**

Une bourse pour l'école professionnelle d'Egletons est accordée au jeune Robert Montergous, de Bagnac.

**Loterie Nationale**

L'émission de la première tranche 1938 de la Loterie Nationale aura lieu le jeudi 16 décembre. Cette tranche, identique à la douzième tranche 1937, sera limitée, comme elle, à 1.200.000 billets et comportera 83.840 lots dont 649 de consolation.

**Braconnage**

Pour pêche avec arme à feu, procès-verbal a été dressé au nommé Ambroise Canet, manœuvre à St-Céré.


PALAIS des FÊTES

JEUDI 16
SAMEDI 18 — DIMANCHE 19, à 21 h.
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Pierre RICHARD-WILLM
Jany HOLT — Charles VANEL
DANS
**Courrier Sud**
D'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry. Un film sur lequel plane le souvenir glorieux de Jean Mermoz et de ses compagnons.
LA SEMAINE PROCHAINE
Le plus beau film du monde
**Un Carnet de Bal**
Ce film fut le grand vainqueur de la Biennale de Venise 1937.


### ALLOCATIONS FAMILIALES

*On nous communique :*

En vue d'améliorer les conditions de vie des employés et ouvriers pères de famille, le Conseil d'Administration de la Caisse de Compensation du Lot se voit obligé de se montrer sévère envers les quelques employeurs non encore affiliés à la Caisse « Agréée » par Décret Ministériel pour le Département.

Les Décrets étant formels pour l'ensemble des professions, leur publicité suffisante, les défaillants ne pouvant expliquer cette négligence coupable ou invoquer la bonne foi devront subir les conséquences de ce manquement à leur devoir social.

Le rappel des contributions, le droit d'entrée seront encore majorés après ce 1er janvier 1938.

**LES TRUFFES**

Au marché de Martel, samedi, 400 kilos de truffes environ, avaient été apportées. Elles ont été vendues de 100 à 120 francs le kilo.

Au marché de Lalbenque, mardi 14 décembre, apport important de truffes qui se sont vendues 100 francs le kilo.

**Deux de moins !**

Lundi, M. Cluzel, de Concots, au cours d'une partie de chasse, a abattu un superbe renard et MM. Delbos et Carbonel, de Gréalou, ont abattu un renard femelle. Félicitations.

**Déclaration d'association**

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Syndicat des chasseurs et propriétaires d'Espeyroux (Lot) ».

But : défense des intérêts agricoles ; amélioration de la chasse ; repeuplement ; destruction des animaux nuisibles ; poursuite de tous les délits de chasse. Siège social à la mairie.

**La production fruitière**

L' « Officiel » publie la statistique de la production fruitière en 1937, par départements. Voici pour le Lot les résultats de cette production :

Pommes et poires à cidre : 10.000 quintaux.
Pommes et poires de table : 5.000 quintaux.
Noix : 30.000 quintaux.
Prunes à pruneaux : 1.800 quintaux.
Raisins de table : 35.000 quintaux.

**Marché du travail**

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 29 novembre au 4 décembre 1937, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 2 femmes.
Interlocaux : 2 hommes.
En extra : 1 homme.
Demandes d'emploi non satisfaites : 15 hommes, 6 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 1 femme.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 13 hommes, 4 femmes. »

**L'auto dérape**

Dimanche, un grave accident s'est produit sur la route de Cahors à Figeac, près du hameau des Granges. Une auto conduite par M. Caussat, instituteur à Labastide-Murat et dans laquelle se trouvaient plusieurs sportifs qui se rendaient à Figeac pour assister à un match de football, a dérapé et a été renversée dans le fossé.

M. Caussat a été grièvement blessé : les autres occupants de l'auto n'ont eu que des contusions sans gravité. M. Caussat a été transporté à l'hôpital de Figeac. Nous adressons à M. Caussat tous nos vœux de prompt rétablissement.

**Collision**

Au passage à niveau de Baladou, près Martel, une camionnette, appartenant à un marchand de primeurs de Condat, est entrée en collision avec un fourgon de publicité.

Les occupants des deux voitures ont été légèrement contusionnés, mais les dégâts matériels sont importants.

**Tombée dans le feu**

La jeune Jeannette Cambon, 6 ans, fille de M. Cambon, propriétaire à Retal, près de Salviac, s'était endormie au coin du feu, tomba dans le foyer et se brûla grièvement les mains.

Des soins immédiats lui ont été donnés : l'état de la jeune enfant n'inspire pas d'inquiétude.

**Anciens mobilisés exclus de la carte du combattant**

Les Anciens mobilisés non titulaires de de la carte du Combattant ayant servi au front, dans la zone des Armées ou à l'intérieur sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 19 courant à Livernon à 10 heures, à Figeac à 14 heures, salle de la mairie.

Au cours de laquelle seront exposés les buts poursuivis par l'association et les résultats obtenus. — Le bureau.

**Trouvailles**

Il a été trouvé une paire de lunettes, par Mme Bassoul ; un tricot, par M. Plazen ; un sac de dame, par M. Castagné ; un paquet de photos, par M. Bord ; un béret, par M. Blatgé ; un vélo, par M. Fraysse ; un stylo, par Mlle Marty ; un portemonnaie, par Mlle Eiffoure ; un portemonnaie, par M. Casterroc ; un bracelet d'enfant, par Mlle Planacassagne ; un fascicule de mobilisation, par M. Passerieu ; un billet de banque, par M. Laparra.

## CAHORS

### LE BAL DE L'AERO-CLUB DU QUERCY

Le bal de l'Aéro-Club du Quercy qui ouvre la saison mondaine de cet hiver, s'annonce particulièrement brillant. Il aura lieu dans les salons de la préfecture, le samedi 18 décembre, à 21 h. 30.

Un orchestre de choix, composé de cuivres et de cordes et d'un excellent jazz, jouera un répertoire varié de danses modernes parmi lesquelles les derniers tangos à la mode.

Un cotillon original sera offert au cours de la soirée.

Les dernières cartes s'enlèvent rapidement et les retardataires feront bien de se hâter.

La magnifique tombola, dont les lots sont exposés chez M. Boi, le sympathique commerçant de la rue du Maréchal-Foch, sera tirée le lendemain dimanche 19 décembre, à 16 h., au siège social de l'Aéro-Club, Chambre de Commerce, quai Cavaignac, Cahors.

Nous rappelons que quelques cartes d'entrée et les derniers billets de la tombola sont en vente chez MM. les libraires, au Syndicat d'Initiative, chez M. Ludo Rollès, chez M. René Barreau, Président de la Caisse de Secours, café de la Promenade. Des cartes seront aussi en vente à l'entrée du bal. — *Le Comité.*

**PANNES D'ÉLECTRICITÉ**

Et le mauvais temps continue. La pluie ne cesse pas de tomber et une nouvelle crue des cours d'eau est encore à craindre, ce qui serait un vrai désastre pour les régions qui ont été victimes des inondations de ces jours derniers.

Et cette mauvaise période de pluie et de vent est, probablement, la cause de perturbations diverses, notamment du mauvais éclairage.

Ainsi, mercredi soir, à 16 heures 30 et à 18 heures, établissements publics, ateliers, immeubles, rues, furent privés de lumière. Il y eut deux pannes d'électricité qui, bien que de courte durée, furent très désagréables et provoquèrent un légitime mécontentement.

**Compatriote**

Nous apprenons avec plaisir que la médaille militaire est conférée à notre excellent compatriote, M. René Delpech, gendarme à la 17e légion, à Villeréal (Lot-et-Garonne).

Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors, nous sommes heureux d'adresser à M. René Delpech qui est un ancien typographe de l'imprimerie du « Journal du Lot », nos bien vives félicitations.

**Poule au gibier**

C'est samedi 18 décembre, à 21 h., au Café Tivoli qu'aura lieu la « Poule au Gibier », organisée par la Section rugby du Stade cadurcien. Lièvres, lapins, palombes, grives, etc..., constitueront de très beaux lots pour les heureux gagnants au carton plein.

Tous les amateurs et fervents sont cordialement invités. Tous les membres et tous les joueurs du Stade cadurcien sont priés de vouloir bien prendre part au jeu.

**Accident**

Se trouvant dans le jardin de sa maison de campagne, M. Bourgoin, directeur de la Cie du gaz et d'électricité de Cahors, marcha sur une planche qui bascula et l'atteignit à la face. M. Bourgoin fut profondément piqué au-dessous d'un œil par une pointe enfoncée dans cette planche.

Nous adressons à M. Bourgoin tous nos vœux de prompte et complète guérison.

**Incendie**

Mardi, un commencement d'incendie a éclaté chez M. Lacarrière, boulanger, rue Nationale. Grâce aux secours qui furent promptement organisés, l'incendie fut vite éteint. Les dégâts ne sont pas importants.

⁂

Mercredi matin, vers 5 heures, un feu de cheminée s'est déclaré dans l'appartement de M. Trémolières, demeurant dans l'immeuble Delard, rue du Portail-Alban.

Grâce au concours de voisins, il a été rapidement éteint, mais procès-verbal sera donné pour défaut de ramonage.

**Les liaisons dangereuses**

Le nommé Germain Laforie, carrier à Bagnac, se trouvant à Capdenac-gare, fit la connaissance d'une jeune femme, pensionnaire d'un établissement spécial qui le dépouilla de son portefeuille contenant 9.200 fr.

Plainte fut portée par Laforie et une enquête a permis de trouver la jeune femme.

Elle était pensionnaire dans une maison close de la rue Bouscarrat, à Cahors.

Elle a été arrêtée et transférée à Villefranche où elle a été mise à la disposition du juge d'instruction.


EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE, à 20 h. 45
DIMANCHE (*matinée à 14 h. 45*)
Le plus beau spectacle de la semaine.
Une magnifique épopée.
Une œuvre gigantesque.
**La Charge de la Brigade Légère**
AVEC
Errol FLYNN et Olivia de HAVILAND
LA SEMAINE PROCHAINE
L'œuvre magistrale de Sacha Guitry
**Les Perles de la Couronne**


**CERCLE MUSICAL P.-O.-MIDI**

Le banquet annuel, organisé par le Cercle musical du P.-O. aura lieu le samedi 18 décembre à 19 h. 30 à l'Hostellerie de Douelle.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

*Violences.* — Pour violences sur la personne de Mme Sacladini, demeurant à Castelfranc, le tribunal condamne Mme Jeanne Bardanoude, ménagère à 25 francs d'amende avec sursis.

*Vagabond.* — Les nommés Dufrène Léopold, 39 ans et Joseph Lesager, 40 ans, sans profession, sans domicile fixe, sont condamnés à 8 jours de prison chacun.

*La bande des apprentis.* — L'affaire de la bande des apprentis a été appelée devant le tribunal correctionnel. M. Gourdou, commissaire spécial de police, a mené l'enquête sur les affaires commises par la bande dont le chef était le nommé Delfau Georges, 20 ans.

Avec Delfau sont inculpés les sieurs Pierre Masson, Passerieu, dit Aquilin et 7 jeunes gens âgés de 16 ans, environ.

Tous sont poursuivis pour vols d'essence, de champagne, d'appareils photographiques, d'armes. Ils sont poursuivis, également, pour avoir pris des autos en stationnement et de s'en être servis pour aller faire des promenades.

M. le colonel Breton déclare qu'une carabine à répétition, arme de guerre, lui a été dérobée ; M. Viguié, photographe, a été victime du vol de 3 appareils photographiques. M. Miolane, propriétaire au Faillal, a eu son appartement cambriolé. Un revolver, des effets d'habillement, des boîtes de conserve ont été volés.

Les inculpés sont interrogés. Ils reconnaissent avoir fait des promenades en auto conduite par Delfau. L'un dit qu'il a pris un revolver qui se trouvait dans l'auto de M. Gallaud et l'a remis à Delfau qui l'a vendu 35 francs à Pierre Masson.

L'autre a pris la carabine du colonel Breton que Delfau porta chez Masson et en demanda 1.000 francs. Un autre jeune inculpé avoue avoir volé 3 revolvers, les avoir remis à Delfau qui les porta chez Masson.

Les revolvers étaient payés 30 fr. pièce.

Aquilin, 34 ans, a participé au vol de divers objets alimentaires et d'un pistolet d'ordonnance, au domicile de M. Miolane.

Georges Delfau, 20 ans, est le chef de la bande. Il reconnaît tous les délits qui lui sont reprochés. Il déclare que les armes volées étaient vendues à Pierre Masson.

Pierre Masson nie tous les faits qui lui sont reprochés. Delfau le contredit formellement.

M. Feixas, procureur de la République, souligne la gravité de certains délits, notamment le vol avec effraction chez M. Miolane et le recel d'armes par Pierre Masson.

Il ne s'oppose pas à la bienveillance du tribunal à l'égard des jeunes gamins, mais il réclame une peine sévère contre Delfau et Masson.

Me Lacaze présente la défense de Delfau qui a déjà fait 6 mois de prison préventive. Il demande l'indulgence du tribunal pour les seuls délits pouvant être retenus contre Delfau (la violation de domicile et le vol d'un revolver) et réclame la libération de Delfau qui est appelé depuis octobre sous les drapeaux.

Me Tassart présente la défense de 4 jeunes inculpés qui ont agi sous la domination de Delfau et qui ne relèvent que du tribunal d'enfants. Il demande leur relaxe pure et simple.

Me Félix plaide pour Aquilin qui, comme tout le monde peut le constater, est un « minus habens ».

Me Gisbert présente la défense de Masson. Il soutient que le délit du recel n'étant pas démontré, il ne peut être condamné qu'à une amende pour non déclaration d'armes.

Me Lacaze demande la mise en liberté provisoire de Delfau.

Le tribunal ne statue pas sur la demande de Me Lacaze : il met l'affaire en délibéré et renvoie son jugement à huitaine.


Le plus beau choix.
La plus belle présentation de nouveautés.
**Mandelli**
Joaillier-Orfèvre, CAHORS
La maison qui s'impose par la qualité
Achète au maximum brillants, monnaies or et argent


**Vol de poules**

Ces jours derniers, un propriétaire des Junies avait donné l'hospitalité pour une nuit à un nommé Sabatier, 45 ans, ramoneur et à deux nomades avec lesquels il se trouvait. Le lendemain matin, après leur départ, le propriétaire constata que des poules lui avaient été volées. Il se mit à la poursuite des trois indésirables et rejoignit les deux nomades qui, effectivement, étaient en possession des poules.

Sabatier n'était pas avec eux : mais il fut arrêté à Cahors. Le trio a été écroué à la prison de Cahors.


Le "Journal du Lot"
est en vente à PARIS
BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7e


## Les Sports

**La Quercynoise**

*On nous prie d'insérer :*

A l'heure où nous communiquons ces lignes des cartes de membre honoraire de « La Quercynoise » ont déjà été présentées au public cadurcien. Nous remercions les généreux donateurs et nous prions les personnes à qui elles n'ont pas encore été offertes de réserver le meilleur accueil à la personne chargée de les présenter.

A cette occasion, nous sommes heureux de rappeler le brillant palmarès de l'année 1936-37 :

1° Rugby : 2 victoires sur le Stade cadurcien (juniors) ; 2 victoires sur le collège de Villefranche ; 2 victoires sur le collège de Villeneuve.

2° Association : cette équipe a été qualifiée pour la la demi-finale des Championnats d'Académie.

3° Athlétisme : Chapou a été qualifié pour la coupe Figaro.

4° Matches de sélection : Matival sélectionné pour l'équipe d'Académie ; Gratias pour l'équipe de France.

Nous remercions les personnes qui voudront bien aider nos lycéens à persévérer dans cette voie, qui cette année laisse présager de beaux succès. — *Le Secrétaire.*

**La Pédale Cadurcienne**

Nous rappelons que c'est le dimanche 19 décembre qu'a lieu le banquet suivi du bal de la Pédale et qui se déroulera dans le décor original et charmant du Robinson Cadurcien. Ce bal est appelé à un succès retentissant pour lequel rien ne sera négligé : innovation dont nous reparlerons en temps voulu, surprises agréables, buffet, rien ne manquera.

Sont conviés à ce banquet tous ceux qui aiment la gaîté et la bonne chère et ils sont nombreux à Cahors.

Pour permettre une bonne organisation, n'attendez pas au dernier moment pour vous faire inscrire ou envoyez votre adhésion chez Blanc, salon Marcel, rue de la Préfecture.

## Arrondissement de Cahors

**Castelnau-Montratier**

*Avis aux agriculteurs membres du Comice agricole cantonal.* — Nous rappelons aux agriculteurs que l'Assemblée générale des membres du Comice agricole du canton de Castelnau-Montratier, se tiendra à la mairie de Castelnau dans la salle du Conseil Municipal, le dimanche 19 décembre à 12 heures précises.

Ordre du jour : 1° Election pour le renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration ; 2° Fixation des dates et heures des prochaines assemblées générales ; 3° Questions à étudier dans ces réunions.

*Foire du 14 décembre.* — La foire du 14 décembre, malgré un temps gris et froid, a été très importante. Plus de 130 beaux veaux et assez de gros bétail. Marché à la volaille très bien approvisionné et beaucoup d'étalagistes sur la place Gambetta.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 5.500 à 6.500 fr. ; vaches de travail, 5.000 à 5.500 fr. ; génisses, 3.000 à 4.500 fr. ; bouvillons, 2.800 à 4.000 francs, le tout la paire ; bœufs de boucherie, 4 à 4 fr. 30 ; vaches de boucherie, 3,50 à 3 fr. 75 ; veaux de lait, 6 à 7 fr. 50, le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 125 à 170 francs ; brebis, 180 à 240 fr. la pièce ; moutons gras, 5 à 5 fr. 50 ; agneaux, 6 à 6 fr. 50 ; chevreaux, 5 fr. le tout le kilo ; porcs gras, 320 à 360 fr. les 50 kilos ; porcelets, 125 à 170 fr. la pièce (suivant grosseur) ; poules, 3,75 à 4 fr. 50 ; poulets, 4,50 à 5 fr. ; pintades, 5 fr. 40 ; dindes, 5 fr ; canards gras, 7,50 à 8 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons, 5,50 à 8 fr. la paire ; oies grasses, 7,50 à 8 fr. 50 le 1/2 kilo ; lapins domestiques, 2,50 ; sauvages, 4 fr. ; lièvres, 5,50 à 6 fr. le demi-kilo ; grives, 4 fr. ; palombes, 8 francs ; bécasses, 12 fr., le tout la pièce ; œufs, 8 fr. la douzaine ; maïs, 65 francs ; avoine, 55 fr. ; pommes de terre, 45 à 50 fr., le tout les 50 kilos ; blé, 185 fr. l'hectolitre ; haricots blancs secs, 2 fr. 70 le litre ; prunes sèches d'ente, 200 à 350 fr. les 50 kilos ; légumes : marché bien fourni, prix moyens, choux-fleurs, 1,50 à 3 francs pièce ; choux, 1 à 2 fr. 50 pièce ; céleri, 2 fr. le pied.

Fruits : pommes, 4 à 5 fr. le boisseau, citrons, 0 fr. 35 à 0 fr. 75 pièce ; oranges, 0,75 pièce ; bananes, 0,50 pièce.

*Fête de l'Arbre de Noël.* — Les Ecoles publiques de Castelnau-Montratier dresseront le sapin traditionnel à la salle des fêtes municipale le mercredi 22 décembre, à 14 heures.

Après quelques saynètes et quelques chants, les enfants participeront à la distribution de vêtements, de friandises et de jouets que les dons de nos amis ont permis de rassembler.

Nous félicitons à la fois la Municipalité et les personnes charitables, amies des écoles laïques, qui ont su créer quelques instants de pure joie enfantine en associant leurs gestes généreux.

*Réveil sportif.* — Dimanche dernier, la jeunesse, réunie à la mairie de Castelnau pour former une association sportive a constitué un bureau provisoire.

Ce bureau invite tous les sportifs à assister sans faute à la nouvelle réunion qui aura lieu dimanche prochain, 19 décembre, à 10 heures précises du matin, à la mairie.

Ordre du jour : constitution définitive du bureau et formation de l'équipe.

Que les sportifs viennent nombreux.

*Fermeture de la chasse retardée.* — La fermeture de la chasse dans le Lot qui devait avoir lieu le 2 janvier 1937, est retardée au dimanche suivant 7 janvier.

*Naissance.* — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance d'Antoinette-Marie-Christiane Vincens, quatrième enfant de notre sympathique nouveau menuisier.

Nous adressons nos bien vives félicitations aux aimables parents et nous souhaitons santé et heureux avenir à la mignonne fillette.

*Nécrologie.* — Samedi, 11 décembre ont été célébrées à Castelnau-Montratier les obsèques de Mme veuve Paraire, née Roux, décédée à Nice le 6 décembre, à l'âge de 82 ans.

Une nombreuse assistance avait tenu à témoigner sa sympathie à la famille.

Nous adressons à sa fille, Mme Subreville et à son gendre, M. Subreville, directeur honoraire des Contributions Indirectes, nos bien sincères condoléances.

**Catus**

*Nécrologie.* — Nous apprenons avec regret la mort du jeune soldat, Fernand Moles, décédé à l'hôpital de Cahors, à l'âge de 23 ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

En cette pénible circonstance, nous prions ses parents et toute sa famille d'agréer nos condoléances les plus émues.

*Vol de poules.* — Les gendarmes de Catus ont arrêté aux Junies un individu, en train de voler des poules.

**Luzech**

*Arrestation.* — Des renards à deux pattes, dévastaient depuis quelque temps les poulaillers des habitants de la commune des Junies et environs. Surpris en pleine action, les voleurs décampèrent à toutes jambes, énergiquement poursuivis par les propriétaires lesés et ne purent être rattrapés. Cependant les gendarmes, alertés, veillaient. Ceux de la brigade de Catus en capturèrent deux.

Le troisième, un certain Louis Sabatier, âgé de 45 ans, exerçant la profession de ramoneur ambulant fut arrêté hier, dimanche, à Crayssac par le gendarme Deimas de la brigade de Luzech qui possédait le signalement des voleurs.

Conduit à Cahors, Sabatier pourra méditer à la prison du Château du Roi sur les dangers que courent les renards trop gourmands de poules.

**Laburgade**

*Mariage.* — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune compatriote M. Delteil Ernest cultivateur au bourg, avec Mlle Georgette Casser domiciliée à Viazac.

Aux jeunes et futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — G.

**Bélaye**

*Naissance.* — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette, prénommée Pierrette-Carmen-Marguerite, chez les époux Roques-Bernard, domestiques agricoles au château de Cousserand.

Tous nos compliments aux heureux parents et nos meilleurs vœux de longue vie au nouveau-né.

*Nécrologie.* — Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Fanguède Pierre-Germain, propriétaire au lieu dit Jourdas.

Alité depuis six ans, cet homme de bien emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

A sa veuve éplorée et à toute la famille en deuil nos bien sincères condoléances.

**Duravel**

*Tabacs.* — Les intéressés planteurs de tabacs sont prévenus que la livraison pour la commune de Duravel aura lieu le 1er février 1938.

Comme d'ordinaire, les récoltes doivent être présentées au Magasin de Cahors la veille.

*Fièvre aphteuse.* — La fièvre aphteuse sévit dans notre commune; toutes mesures hygiéniques sont prises pour enrayer la maladie et l'empêcher de s'étendre.

*Adjudication.* — Dimanche 5 décembre, à 14 h. 30, a eu lieu à la mairie, sous la présidence de M. Cax, adjoint au maire qu'assistaient la Commission des Travaux publics et M. le Sous-Ingénieur des Ponts-et-Chaussées l'adjudication des matériaux pour l'entretien des chemins vicinaux, dont le montant s'élève à 14.840 francs.

La fourniture a été donnée à M. Fourtou, entrepreneur à Puy-l'Evêque qui a consenti un rabais de 5 0/0.

**St-Pantaléon**

*Carnet de deuil.* — Nous avons appris avec la plus grande tristesse, le décès de notre toute jeune compatriote, Mlle Alice Bousquet, de Bonarme, survenu au cours de la nuit de vendredi dernier, à la suite d'une cruelle maladie.

Mlle Bousquet, malgré les soins les plus assidus que n'a cessé, pendant sa maladie, de lui prodiguer sa pauvre mère, a été ravie à son affection par une mort impitoyable à la fleur de son âge, puisqu'elle n'était que dans sa quatorzième année.

Nous nous associons au malheur qui vient, encore une fois, frapper Mme veuve Bousquet qui, il y a quelques années, perdit son époux, Bousquet Maurice, victime de la grande guerre et qui, aujourd'hui, par la mort de sa fille, voit s'évanouir toutes ses espérances.

Après nous être inclinés bien bas sur ce blanc cercueil, nous prions Mme veuve Maurice Bousquet, sa mère éplorée, Mme et M. Amédée Bousquet, ses beaux-parents, la famille Paul Vilas, de Pech-Caussens, ainsi que tous les autres parents de la chère et regrettée défunte, de bien vouloir agréer l'expression de nos plus vives et émues condoléances. — Jean PLANACASSAGNE.

**Puy-l'Evêque**

*Libération d'une deuxième tranche des vins de la récolte de* 1937. — Les quantités de vin de la récolte 1937 que les viticulteurs sont autorisés à faire sortir de leurs chais sont fixées, provisoirement, avec minimum de 200 hectolitres par exploitation, aux deux dixièmes de la partie de leur production laissée libre par l'application de l'article 7 de la loi du 4 juillet 1931 codifiée, modifiée par l'article 3 du décret-loi du 30 juillet 1935.

Elles sont déterminées d'après les résultats accusés par les déclarations de récolte, abstraction faite du stock restant des années précédentes.

(*Journal Officiel* du 17 novembre 1937).

*Production viticole en 1937.* — Le rendement présente de grandes irrégularités par suite des gelées de 1936 qui ont rendu la taille difficile, mais l'ensemble pour la commune est supérieur à la récolte précédente. Le degré alcoolique est élevé, la qualité est bonne.

La Mairie a reçu 234 déclarations de récoltes pour 343 hectares de vignes qui ont produit 9.180 hectolitres de vin rouge et 50 hectolitres de vin blanc.

Les récoltes des années précédentes ont donné les résultats suivants :

En 1936 : 4.123 hect. de vin rouge, 8 hect. de vin blanc ; en 1935 : 4.818 hect. de vin rouge, 6 hect. de vin blanc ; en 1934 : 11.262 hect. de vin rouge, 37 hect. de vin blanc ; en 1933: 3.606 hect. de vin rouge, 12 hect. de vin blanc.

## Arrondissement de Figeac

**Figeac**

*Carnet de deuil.* — Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de M. l'abbé Amadieu, curé de Ceint-d'Eau, commune de Figeac.

M. l'abbé Amadieu était le beau-frère du très regretté docteur Estève, médecin-chef de l'hôpital-hospice de notre ville, qui fut si populaire dans toute la région figeacoise.

A Mme veuve Estève, à Mme veuve Sudres et à ses enfants, à toute la famille en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

*Inspection académique du Lot.* — L'inspection académique du Lot nous communique :

« L'Inspecteur d'Académie reçoit « tous les jeudis, de 9 h. 30 à 12 heures. « Les autres jours, pour affaires urgen« tes, et sur demande spéciale. »

*Le Célé.* — Les inondations ont sévi dans presque toutes les régions de France. Le Célé a grossi ces jours derniers, comme tous les ruisseaux, mais il n'est pas devenu trop menaçant. D'ailleurs, ses crues sont rarement désastreuses.

En temps normal, le Célé, dès son entrée dans notre département, est un cours d'eau pacifique et un des plus jolis ruisseaux de France. Ses eaux sont douces, légères, dissolvent facilement le savon et elles ont été de tout temps reconnues très aptes à la teinture et à la préparation des cuirs.

M. L. Cavalié explique ainsi le nombre considérable de teintureries et de tanneries qui s'établissaient jadis sur le cours du canal de l'Estang.

L'une de ces usines malodorantes subsiste encore et fait couler beaucoup d'encre.

Le flottage sur notre rivière fut pratiqué de temps immémorial jusqu'au début du XIXe siècle, depuis Linac jusqu'à Figeac.

Tous les riverains du Célé déplorent qu'il soit permis de déverser dans notre ruisseau figeacois, les résidus, les impuretés qui souillent des eaux qui seraient si limpides... et si poissonneuses.

*Collège Champollion.* — M. Entraygues, de Décazeville, remplace au Collège, en qualité de répétiteur, M. Tayrac, nommé répétiteur à Pontoise.

M. Tayrac laissera chez nous le souvenir d'un fonctionnaire sympathique et obligeant.

Nous le félicitons d'avoir obtenu le poste de son choix et adressons à son successeur nos souhaits de bienvenue.

**Spectacles :** Samedi en matinée et dimanche, en matinée et soirée : *Au Family-Ciné :* « Le vagabond bien-aimé », avec Maurice Chevalier. Compléments. Actualités.

**Corn**

*Accident.* — Comme elle revenait vendredi soir, à la tombée de la nuit, de chez sa belle-sœur, Mme Berthe Bayou, fermière de la Borie-Basse, fit un faux pas et tomba dans la côte qui descend du Causse à Laparrot. Une cheville étant foulée, la malheureuse ne put se relever et resta étendue dans le chemin pendant plus d'une heure. C'est M. Pélaprat Gaston, au retour de l'usine de Puy-Blanc, qui la trouva en si mauvaise posture et la retira chez lui. Son mari, prévenu, vint la prendre avec une voiture et ce fut en pleine nuit qu'elle retrouva son logis. Cette foulure, avec légère félure du tibia, lui imposera un repos absolu de 20 jours au minimum.

*Culture du tabac.* — Les planteurs de Corn livreront leur récolte à la Régie de Cahors le 26 janvier. En ce moment, ils s'occupent tous du triage et du manoquage. En raison de la sécheresse, il n'y aura peut-être pas beaucoup de poids, mais on cite quelques lots qui seront de belle qualité.

*Nécrologie.* — Notre état civil, qui chômait totalement depuis le 21 mars dernier, a malheureusement retrouvé son activité pour enregistrer deux décès.

Le 8 décembre, Mme Julie Pégourié, 52 ans, du hameau de Goudou, alitée depuis près d'un an, succomba sous le mal implacable qui la minait depuis longtemps.

Le 12 décembre, s'éteignit Jean Delpon, 68 ans, du Mas de Léret. Ancien ouvrier mineur, il était revenu au pays natal à l'âge de la retraite, mais, usé par les rudes travaux du sous-sol, il avait dû abandonner toute activité depuis plusieurs années.

Aux familles de ces deux honnêtes travailleurs vont nos sincères condoléances. Bien que de condition très modeste, ils méritaient bien les honneurs qui marquèrent leurs obsèques auxquelles notre population apporta son concours unanime.

## Arrondissement de Gourdon

**Soulomès**

*Naissance.* — C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance d'une mignonne fillette chez les époux Cazals, de Serres, leur troisième enfant. Nous adressons nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

**St-Germain-du-Bel-Air**

*Naissance.* — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette, chez les époux Tardieu, ce qui fait leur quatrième.

Nos meilleurs vœux de prospérité au bébé et rapide convalescence à la maman.

*Accident.* — Samedi soir, Fresquet, conducteur de l'autobus Cahors-Saint-Germain, s'était arrêté sur la place pour livrer les colis; voulant repartir et mettre le moteur en marche il se servit de la manivelle qui lui fractura le bras. Le docteur Redoulès lui procura les premiers soins. Nos meilleurs vœux de prompte guérison.

**Salviac**

*L'arbre de Noël.* — Les élèves de l'école laïque de Salviac donneront, avec le concours de leurs maître et maîtresses dévoués, une après-midi récréative le dimanche 19 décembre à 15 heures. Voici le programme :

1re partie: Mon beau sapin (chœur); On ne peut tromper le bonhomme Noël (saynète) ; Cantilène de Noël (poésie) ; Chacun son tour. — 2e partie : Gentils cerceaux (évolutions) ; Jouets (poésie); L'U.P.P.N. (saynète); Hinès (poésie) ; La clochette du Père Noël (saynète) ; Chœur de Noël. Distribution de jouets et friandises.

Tous les habitants de Salviac sont conviés à cette fête enfantine qui aura, nous n'en doutons pas, le plus grand succès.


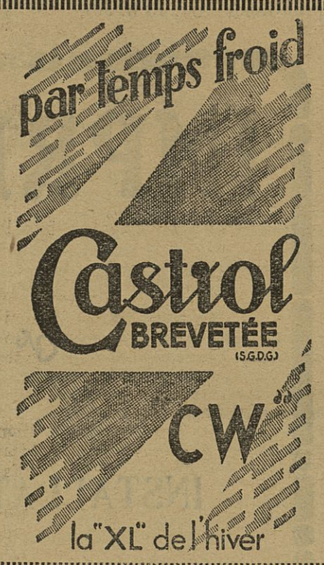



## ACTUALITES

De gros nuages s'accumulent à l'horizon européen.

Les questions autrichienne et tchèque, qui avaient paru sommeiller, dominent aujourd'hui l'ensemble de la situation internationale et passent brusquement au premier plan, à l'heure opportune où le général Franco va devenir le maître de l'Espagne et où le Japon aura chassé de la Chine du Nord l'influence moscovite. Dans le même temps s'intensifient les bruits de dictatures possibles en Roumanie et en Pologne et le moins que l'on puisse dire de la politique extérieure yougoslave est qu'elle manque de clarté. L'Angleterre se voit refuser l'octroi de bases militaires en Portugal et les envois de contingents italiens se poursuivent en Tripolitaine.

Certains chez nous, prophétisant une attaque allemande en tenaille de Passau à Ratibor, voient déjà l'armée tchécoslovaque « en une stricte défensive, dans l'attente du secours des armées alliées en France, de Russie, de la Petite-Entente, d'autres encore, de tous ceux soucieux de maintenir, même au prix d'un embrasement général, l'indépendance et le salut de la civilisation ».

C'est dans le même esprit, sinon dans la même forme, que s'est exprimé à Lille notre ministre des Affaires étrangères.

Est-ce bien l'avis de l'un de nos immortels les plus éminents, familier des questions extérieures, alors qu'il espère que nous ne commettrons pas « la sottise de nous jeter dans un camp idéologique » et que « la meilleure façon de rendre vaine la nouvelle Sainte-Alliance est de lui enlever tout prétexte à s'exercer du moins contre nous » ?

Et que penser de l'allusion « aux menaces qu'il y a à travers le monde » faite par l'un de nos plus glorieux soldats qui... estime que « l'orage n'éclatera pas sur nous si nous sommes unis et si l'armée conserve et développe sa valeur morale et matérielle » ?

Trop aisé serait-il d'alimenter une polémique sur le moyen le plus infaillible de « maintenir l'indépendance nationale et le salut de la civilisation ». Il est en tout cas permis de douter que ce soit par celui d'une offensive sur le Rhin, laquelle supposerait nécessairement une préparation militaire adéquate et une solution satisfaisante du problème de nos communications, de notre ravitaillement et de notre défense passive ; en même temps qu'une atmosphère moins incertaine à Belgrade et Bucarest, aussi bien qu'un état d'esprit différent de Varsovie à l'égard de la politique de M. Benès.

La Pologne est sans tendresse pour ses frères tchèques et la disparition de la province slovaque ne serait peut-être pas dépourvue pour elle de certains attraits. Qu'en pensent le colonel Beck et aussi M. Daranyi ?

Une intervention russe supposerait un libre passage en Galicie et en Bukovine. Mais n'existe-t-il point une convention plus ou moins secrète roumano-polonaise pour le cas où l'armée rouge tenterait de franchir le Dniester ? La politique Titulesco est révolue.

Les destinées des Roumains, Polonais et Slaves du Sud dépendront moins d'entrevues hâtives que de contingences plus matérielles.

Par ailleurs, plus de garde au Brenner, mais bien sur notre frontière des Alpes et aux confins tunisiens ; c'est nous qui avons créé l'axe Rome-Berlin, comme nous fûmes les infortunés parrains des unités italienne et allemande.

On eut dû empêcher les causes de naître, alors que nous voici dans la période des effets.

Un redressement est-il encore possible ? Il faudrait que la France changeât de visage. Nos amis de jadis ne nous reconnaissent plus, ils nous croient contaminés et affaiblis, incapables d'une réaction salutaire. La sympathie a fait place aux regrets, voire aux tentations.

L'Italie porte plus que jamais ses regards vers les côtes d'Afrique avec la pensée d'asseoir et de compléter sa récente conquête ; l'établissement d'une voie stratégique en Lybie est symptômaque. Nos concessions encore fraîches en Tunisie et au Tibesti se révéleraient-elles vaines ?

Se fondant sur les théories racistes, l'Allemagne tend à la création en Mitteleuropa, dans un délai limité par la cadence du réarmement britannique, d'un bloc de quatre-vingts millions de Germains et à une simplification de ses frontières. Ses revendications coloniales ne sont pour l'instant qu'une feinte magistrale destinée à lui donner les mains libres sur le continent : le Führer n'est pas homme à mettre la charrue devant les bœufs.

L'Angleterre, sans armée, essoufflée au rythme de ses dépenses nouvelles, cherche à réaliser la soudure par un accord politique avec Washington et une solution d'attente avec Berlin: d'où le discours du Guildhall et le voyage de lord Halifax.

Mais l'hôte de Berchtesgaden a peine à réfréner sa hâte de revoir le pont de Braunau et le clocher de Léonding ; le cabinet de Saint-James n'optera-t-il pas pour un élégant scénario dans le goût sarrois, devant une assemblée choisie, en un Palais de Genève rénové, loin des critiques et des sifflets ? Cela permettrait l'achèvement du programme Laval et la remise à plus tard des questions coloniales. Nous n'irions point ainsi seuls et en notre état actuel, jouer les paladins ; les circonstances ne sont hélas ! plus les mêmes qu'avant Sadowa. Notre effacement serait discret derrière le Foreing-Office.

Des esprits chagrins jouent sans cesse d'une hypothétique rivalité latente entre le Palais Chigi et la Wilhemstrasse survivant à leurs accords; ils perdent de vue que le Trentin vaudra toujours moins pour l'Allemagne que les routes du Tchernosium et du Proche-Orient. Un peu plus tôt, un peu plus tard, les politiques allemande et italienne se rejoindront vers Suez. Mais ceci est une autre affaire. Les nouveaux défenseurs de l'Islam ont su relever pour eux... l'étendard du Prophète, tombé des mains d'un Lawrence désabusé.

Les grandes démocraties ne sont point, en effet, toujours maîtresses de leurs destinées : des êtres mystérieux, ignorés des masses, pourvoyeurs de principes séduisants et souverains dispensateurs des matières premières et du crédit, les régissent parfois, pendant que leurs peuples, assemblés sur les places publiques, se déchirent et ergotent naïvement, avec véhémence ou emphase sur le choix de la sauce à laquelle ils seront le mieux accommodés.

Certaines forces qui nous continrent lors de l'Armistice et depuis ne se trouveraient-elles point parmi celles qui tenteraient de nous jeter demain contre l'Allemagne raciste ?

Prenant pour une fois à son compte la traditionnelle formule de nos amis d'Outre-Manche, notre politique extérieure ne serait-elle point pour le présent bien inspirée en faisant en sorte de « wait and see », tempérant d'autre part de quelque « flexibility » ses déclarations solennelles ? Elle n'en manquerait pas moins assurément d'agir au mieux des intérêts vraiment français.

WÜHLPECK.

# Dernière heure

**Fermeture de la frontière espagnole**

De Perpignan. — On annonce que Franco viendrait de faire fermer la frontière d'Espagne. L'entrée et la sortie de tous les voyageurs sont étroitement contrôlées par les services militaires de Franco. A en croire certains informateurs, cela voudrait dire que l'offensive de Franco serait, cette fois, imminente.

**L'emprunt 5 0/0**

De Paris. — L'emprunt 5 0/0 actuellement en cours de souscription sera vraisemblablement clos la semaine prochaine. On espère obtenir 3 milliards environ, ce qui permettra au Trésor de rembourser sans faire appel aux avances de la Banque de France les 2.400 millions que représentent les deux dernières échéances de l'emprunt anglais de 40 millions de livres sterling.

## AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve DELTEIL ; Madame Veuve Jean CABANES ; Monsieur et Madame André DELTEIL et leurs enfants ; Monsieur et Madame Roger DELTEIL ; Monsieur et Madame Antoine CABANES et leurs enfants ;

Les familles DELTEIL, CABANES, NOYER, DESNOUVEAUX, LIAUZU, LÉRICOLAIS et tous les autres parents ont la douleur de vous part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur René DELTEIL**

*Négociant*

leur époux, gendre, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Cahors, le 16 décembre 1937, à l'âge de 44 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 18 décembre, à 9 h., en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, Place de la Halle.


**Elle n'avait plus d'appétit**

« Je ne mangeais plus que du bout des lèvres et sans aucun plaisir. J'avais mauvaise mine, j'étais nerveuse. J'avais maigri de 3 livres. J'eus l'idée de prendre de la Quintonine, et, tout de suite, je retrouvai l'appétit. Maintenant j'ai bonne mine et j'ai repris les 3 livres perdues et même un peu plus. » — Mme A. Barroux, 23, rue de Suez, Paris. La Quintonine — le plus délicieux et le plus efficace des fortifiants — réveille l'appétit, calme les nerfs et augmente les forces. Le flacon pour faire un litre entier de vin fortifiant coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

**CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE**

**VOG**

2, *Place Galdemar*

**Maroquinerie, Ganterie, Parapluies**
**Articles de voyage**
**SON CHOIX — SES PRIX**

**Mesdames !** *n'hésitez pas, allez à la petite maison des bonnes affaires, chez* **Mme BOISSY,** face à la Halle, **du 15 au 31 décembre,** *elle fait une vente réclame sur toutes ses fourrures, manteaux de fourrures et manteaux de lainages. A qualité égale ses prix sont inégalables.* Consultez ses prix.

**CULTIVATEURS ?**

**P. LAMBERT,** ex-minotier à Cahors, informe les cultivateurs, qu'il achète, comme par le passé toutes quantités de blé, aux cours officiels, paiement immédiat : *s'adresser à LAMBERT, Négociant, rue Lacalprenède, près la place Rousseau.* Tél. 90.

**A VENDRE,** à étable, pour éviter fièvre aphteuse : **deux bouvillons, six génisses,** deux ans et demi, la plupart dressés ; **une vache** de droite, tous race Salers et **une bretonne,** toutes pleines. Vendeur : M. J. Brugalières, Floressas (Lot).


Feuilleton du « *Journal du Lot* » 25

# LA VEDETTE DISPARUE

PAR

GUY DE NOVEL

Tandis qu'elle se demandait, perplexe, quelle serait la meilleure attitude à prendre, Philippe, accablé et soulagé tout à la fois par son aveu, s'était assis sur l'herbe, indifférent, semblait-il, à l'issue de leur entretien.

— Mon pauvre ami ! murmura-t-elle enfin en se laissant glisser à terre près de lui. Que je vous plains ! Et comme je vous demande pardon ! Oh ! oui ! j'ai vraiment été méchante et folle tout à l'heure ! Oser me plaindre, alors que chacun de vos instants est une lutte contre le chagrin. J'ai même été bien coupable, quand j'y songe, de vous pousser à refaire ce film ! J'aurais dû penser... me douter... Pardon, Philippe !

Et comme le jeune homme agréablement surpris de ce brusque revirement la regardait avec étonnement, elle conclut affectueusement :

— Mon ami... laissons tout cela, allez ! Et rentrons à Paris. Nous ne ferions rien de bien croyez-moi, et il est inutile de brûler de la pellicule davantage !

Elle spéculait sur la générosité de Philippe et sur sa propre soumission, pour espérer qu'une réaction brusque se produirait à ces mots chez le jeune homme. Ce fut bien, en effet, ce qui arriva.

— Non Mary, s'exclama-t-il en se levant d'un bond. Il n'y a pas de raison ! Ce que vous venez de me proposer est très délicat, mais je ne veux ni ne peut l'accepter ! Et moins encore maintenant que tout à l'heure ! Non ! ce que je vous ai promis, je le tiendrai ! Seulement, évidemment... je suis moins en train que d'habitude...

La jeune femme se mordit les lèvres. Puis, après un instant d'hésitation, elle proposa timidement :

— Eh ! bien... voulez-vous que ce soit moi qui dirige la mise en scène ?

— Oh ! bien volontiers ! fit-il avec chaleur.

Car il se disait, délivré désormais d'un grand poids :

« Voilà qui est parfait ! Le film sera ce qu'il sera, mais au moins je n'y serai pour rien ! Ni dans son échec, si elle échoue, ni dans son succès si elle réussit, et ainsi je n'aurais trahi ni l'une, ni l'autre !

CHAPITRE XIV

Par une étroite rue tortueuse du vieux Morlaix, une jeune fille, très simplement vêtue de noir et chargée d'un gros paquet, regagnait ce soir-là à pas lents la triste mansarde où se cloîtrait sa radieuse jeunesse.

Par moments, fatiguée, elle s'arrêtait quelques instants, puis reprenait sa marche pénible dans la nuit qui tombait.

Enfin, elle arriva à une antique maison de granit dont elle enfila la petite entrée sombre. Puis ayant grimpé jusqu'au bout l'escalier en colimaçon, elle fit jouer sa clef dans la serrure d'une porte branlante et pénétra dans un misérable réduit où un lit, une armoire, une table et deux chaises avaient peine à trouver place.

Essoufflée, elle laissa alors tomber sa charge à terre et s'affala sur une chaise.

— Mon Dieu, que c'était donc lourd, aujourd'hui ! s'écria la pauvrette en reprenant haleine.

Puis, elle reprit :

— Il est vrai qu'il ne faut pas que je me plaigne. Au moins, j'ai du travail. Et il y en a tant d'autres qui en manquent !

C'était l'évidence même et pourtant il ne semblait pas que la petite ouvrière goûta beaucoup cet enviable privilège qui lui échéait, de ne pas se trouver en chômage.

Tout au contraire, elle s'absorbait à présent dans une rêverie pleine d'amertume.

— Philippe ! Oh ! Philippe ! murmurait-elle douloureusement. Est-il donc possible que vous m'ayez abandonnée ainsi ! Après tous vos serments ! Malgré toutes vos promesses.

Elle essuya une larme qui venait de poindre sur ses cils et constata en secouant la tête :

— Il faut bien que je l'admette à présent. Car maintenant, c'est fini ! bien fini ! Il n'y a plus rien à espérer. Et dire que si longtemps, je ne voulais pas y croire ! Que je me raccrochais désespérément à des espoirs absurdes, à des raisonnements enfantins ! J'étais absolument comme la femme du pêcheur d'Islande qui ne voit pas rentrer le bateau de son mari à l'automne et invente des retards, invoque des avaries, croit à une escale imprévue... Loti a très bien décrit ça ! Eh bien ! j'ai fait de même moi ! Quels prétextes n'ai-je pas été chercher pour espérer encore, toujours, envers et contre tout ! Je l'ai cru en voyage, je l'ai cru malade... j'ai cru... est-ce que je sais ! Mais non ! Il n'était ni absent ni souffrant, et il a certainement reçu mes lettres puisqu'aucune ne m'est revenue ! Oh ! ça ! dire qu'il a pu lire ces lettres où tout mon cœur le suppliait, où toute mon âme, éperdue, l'implorait de me répondre, ne fut-ce que pour me fixer au moins !... et qu'il a eu le courage affreux de garder le silence !

Elle fondit en larmes et alla s'effondrer sur son lit où, pendant de longues minutes, son corps gracile fut secoué de soubresauts convulsifs.

« Et dire, songeait la malheureuse enfant, que je l'aime toujours ! Que je n'ai pas pu l'oublier ! Que s'il apparaissait maintenant sur le seuil de cette chambre, j'oublierais tout, je pardonnerais tout pour m'abandonner tout entière au bonheur fou de le revoir ! »

Mais il n'y avait guère de chances qu'une semblable apparition se produisit. Elle le savait bien hélas ! Aussi, s'efforça-t-elle de retrouver un peu de calme.

— Voyons ! Je ne suis pas raisonnable, faisait-elle à mi-voix. Je n'ai pas l'air de penser que j'ai du travail à donner demain matin. Ce n'est pas sérieux, ça !

Alors elle se leva, alla se passer un peu d'eau sur les yeux et ayant défait son ballot en tira différentes pièces de lingerie sommairement apprêtées qu'elle se mit en devoir de finir.

— Lingère ! murmurait la jeune fille tout en ourlant une chemise. Dire que c'est tout ce que j'ai trouvé à faire ! Et bien contente, encore, d'avoir pu m'employer comme cela. Sinon, qu'est-ce que j'aurais fait ?

Pendant un moment, penchée sous la fumeuse lampe à pétrole qu'elle venait d'allumer, Anne tira son aiguille en silence. Puis elle poursuivit son amer monologue :

— Au fond, j'ai été bien sotte sans doute, de ne pas réclamer à cette société de films le cachet que ces gens-là m'avaient promis. Car ce n'était pas une raison que Philippe se soit joué de moi pour ne pas exiger mon dû ! Et ces quelques milliers de francs m'auraient bien aidée...

Elle soupira, puis trancha fièrement :

— Non ! j'ai bien fait ! Du moment qu'il agissait ainsi avec moi, je n'avais plus à accepter quoi que ce soit qui me vînt par lui ! Ni directement ni indirectement : Sans compter que, quand il l'aurait su, il aurait pu se dire que mon désespoir ne me faisait pas oublier mes intérêts. Ce qui peut du reste paraître légitime à bien des gens. Mais moi, je n'aurais voulu pour rien au monde et malgré qu'il m'ait ainsi trahie, avoir eu l'air de faire intervenir une question d'argent entre nous... Au moins, comme ça, il n'a pas pu se tromper sur la sincérité de mes sentiments !

Et elle conclut, résignée :

— C'est tout ce qui m'importe ! Pour le reste... je m'arrangerai toujours pour vivre ! Et si je ne peux m'arranger eh bien ! je ne m'arrangerai pas ! Advienne que pourra ! Tout m'est si indifférent à présent et je tiens si peu à la vie...

Elle en était là de ses mélancoliques pensées, lorsque des coups se firent entendre à sa porte.

— Entrez ! cria la jeune fille en se levant.

La porte s'ouvrit sur une personne âgée et de mise soignée, qui tenait un magasin de chemiserie dans la grande rue et s'excusa aussitôt :

— Je vous dérange sans doute, chère Mademoiselle ! mais c'est que j'avais un petit travail urgent à vous confier.

(*A suivre*).

**CAPITAUX** *procurés rapid. p. s. s. dep.* 5.000 *sur ttes garant. ou signat., sér. à agric., commerç., indust., propriét., particul.* Int. dep. 4 0/0 degr. Rembt au gré du demandeur. Discrét. *Aucune commis. d'av. au FONCIER RURAL et URBAIN,* 12, *av. Georges-V, Paris.* Références 1er ordre.

**SANS QUITT.** emploi gros gains à Homme, Dame p. vente café, chocolat, cacao à particuliers av. ou ss Primes et Loterie Nation. Paiem. apr. vente. — Etabl. **MORANCHO Frères,** SALON (B. du Rh.).

**Entrep. et h. ouvrières demandées**
p. trav. tric. aiguilles main assurés t. saison. Ecr. **Tricots CHARLIER** à ASNIERES (Seine).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant :* L. PARAZINES.

## Bibliographie

### LES ANNALES

Lire les *Annales* du 10 décembre, c'est fêter Noël quinze jours d'avance... Joli numéro pour Noël, en effet, avec une chronique d'Yvonne Sarcey, un charmant conte inédit d'un de nos plus grands écrivains, une enquête auprès de nos auteurs les plus célèbres du moment : Quel livre écrivez-vous ? des pages sur Laurent le Magnifique, des souvenirs d'Émile Henriot sur le Paris de sa jeunesse mille autres choses encore toutes vivantes, captivantes, intéressantes, et, en plus d'un concours de mots croisés, un second concours : l'Académie du Siècle, accessible à tous et doté de nombreux prix. Partout le numéro : 3 francs.

### FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Les billets aller et retour délivrés par les Grands Réseaux Français à partir du samedi 18 décembre 1937 seront exceptionnellement valables jusqu'au jeudi 6 janvier 1938.

Les voyageurs peuvent rentrer à leur résidence le lendemain 7 janvier, s'ils ont pris à la gare de retour un train partant le 6 janvier avant minuit.

Cette validité spéciale vous permettra de vivre de beaux jours de vacances.

### Dispositions d'intérêt régional ou local

LOT

*Cahors à Monsempron-Libos et Agen*

L'autorail 1686 Cahors (Dép. 12 h.), Monsempron-Libos (Arr. 13 h) est prolongé jusqu'à Agen (Arr. 14 h. 06), sous le n° 1687, et se substitue entre Penne et Agen à l'autorail 1445.

L'origine de l'autorail 1543 Monsempron-Libos-Cahors est reportée à Penne. Il prend le n° 1544 entre Penne (Dép. 13 h. 30) et Monsempron-Libos (Arr. 13 h. 50).

De nouvelles relations sont ainsi établies entre Cahors et Agen, Villeneuve-sur-Lot et Ste-Livrade (correspondance à Penne).

*Brive à St-Denis-près-Martel*

Le train de marchandises facultatif 7409 assure un service de voyageurs (3e classe), entre Brive (Dép. 12 h. 01) et St-Denis-près-Martel (Arr. 12 h. 54) les jours de foire ou de marché à Brive. Il dessert Turenne (Arr. 12 h. 32) et les Quatre-Routes (Arr. 12 h. 43).

### « RIEN NE SERT DE PARTIR, IL FAUT BIEN VOYAGER »

Afin de vous aider à découvrir les magnifiques ressources touristiques des régions desservies par ses lignes, le P.-O.-Midi vient d'éditer une collection de 9 guides régionaux, établis suivant une formule nouvelle et d'une présentation très artistique :

— Châteaux et plages de la Loire ;
— Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois ;
— Berry et Limousin ;
— Poitou, Angoumois, Bordelais ;
— Bourbonnais, Auvergne ;
— Landes, Côte basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'ouest ;
— Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées centrales et ariégeoises ;
— Carcassonne, Narbonnais, Montagne Noire, Gorges du Tarn ;
— Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'est, Andorre.

Des photographies originales agrémentent des notices descriptives, des itinéraires et des renseignements pratiques très précieux.

Ces guides sont mis en vente au prix de 2 et 3 fr., dans les bibliothèques des gares, ainsi que dans de nombreuses librairies.

*Achetez les guides régionaux P.-O.-midi, vos indispensables compagnons de voyage.*

### PLAISIRS DE NEIGE EN AUVERGNE (saison 1937-1938)

En peu de temps,.. au départ d'Aurillac, vous serez sur les champs de neige du Lioran, grâce aux améliorations apportées au service des trains.

Vous bénéficierez des commodités suivantes :

Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3e classe (Aurillac départ 8 h, 21, Vic-sur-Cère départ 8 h. 46, Le Lioran arrivée 9 h. 22). Il sera en correspondance avec les trains de Capdenac départ 6 h. 33 et de Rodez 4 h. 41.

Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2e et 4e dimanches de janvier et février, train spécial 3e classe (Aurillac départ 9 h. 04, Le Lioran arrivée 10 h. 05).

Pour votre retour. — Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3e classe (Le Lioran départ 16 h. 23, Vic-sur-Cère arrivée 16 h. 59, Aurillac arrivée 17 h. 25 avec correspondance pour Capdenac arrivée 19 h. 05 et Rodez arrivée 21 h 50).

Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2e et 3e dimanches de janvier et février, train spécial 3e classe (Le Lioran départ 18 h., Aurillac arrivée 19 h. 03).

*AVEZ VOUS SONGÉ A* VOTRE BILLET DE
**LOISIRS AGRICOLES**
**40 %** DE RÉDUCTION ★ DÉLIVRÉS DU 31 OCTOBRE AU 31 MARS VALIDITÉ 31 JOURS
*Pour l'obtenir*
procurez-vous à votre gare une "DEMANDE DE CARNET D'IDENTITE"
Valable 5 ans, ce carnet vous sera remis 2 mois, au plus, après dépôt de votre demande contre paiement de 5 f. (délai normal) ou dans les 15 jours si vous acceptez de payer 20 f.
CHEMINS DE FER FRANÇAIS
*AGRICULTEURS prenez vous aussi quelques jours de vacances...*

**LA MODE PRATIQUE**
OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
**un abonnement de faveur de 3 mois**
et une pochette de patrons, le tout pour **20** frs
De plus, vous trouverez dans le 1er N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.
Envoyez **20** francs avec cette annonce : 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
*(Personnel intéressé)*
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1
INSTALLATION MODERNE
*10 LINOTYPES*
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
PRIX MODÉRÉS
Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²
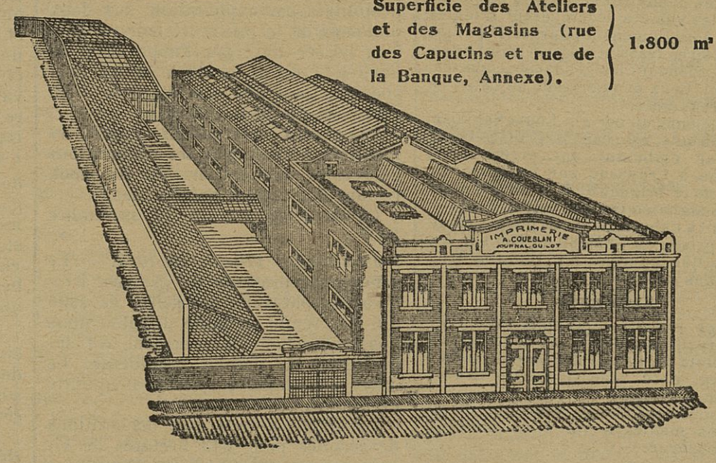


# SERVICE D'HIVER 1937-1938

## De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | MIXTE 3e cl. | EXP. | RAPIDE 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE | EXP. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Orsay) dép. | » | » | 10 15 | » | — | 20 20 | 21 50 | » | » |
| PARIS (Aust.) dép. | » | » | 10 27 | » | — | 20 30 | 22 3 | 22 50 | » |
| LIMOGES arrivée | » | » | 15 29 | » | — | 0 38 | 2 36 | 5 12 | » |
| LIMOGES départ. | » | » | 15 43 | » | — | 0 40 | 2 48 | 5 40 | » |
| BRIVE... arrivée | » | » | 16 59 | » | — | 1 56 | 4 04 | 7 20 | » |
| BRIVE... départ. | 8 14 | 12 28 | 17 5 | 18 3 | — | 2 1 | 4 19 | 7 33 | » |
| Gignac-Cressensac. | 8 50 | 13 4 | — | 18 34 | — | — | — | — | » |
| SOUILLAC.. dép. | 9 12 | 13 36 | 17 42 | 18 52 | — | — | 4 55 | 8 12 | » |
| CAZOULES | 9 19 | 13 43 | — | 18 58 | — | — | — | — | » |
| La Chap.-d-Mareuil | 9 24 | 13 48 | — | 19 2 | — | — | — | — | » |
| Lamothe-Fénelon . | 9 33 | 13 57 | — | 19 10 | — | — | — | — | » |
| Nozac | 9 42 | 14 6 | — | 19 18 | — | — | — | — | » |
| GOURDON.. dép. | 9 55 | 14 19 | 18 4 | 19 27 | — | — | 5 20 | 8 36 | » |
| Saint-Clair | 10 4 | 14 28 | — | 19 35 | — | — | — | — | » |
| Dégagnac | 10 14 | 14 38 | — | 19 44 | — | — | — | — | » |
| Thédirac-Peyrilles. | 10 24 | 14 48 | — | 19 53 | — | — | — | — | » |
| Saint-Denis-Catus. | 10 34 | 14 58 | — | 20 2 | — | — | — | — | » |
| Espère | 10 42 | 15 6 | — | 20 9 | — | — | — | — | » |
| CAHORS arrivée. | 10 51 | 15 15 | 18 39 | 20 18 | — | 3 32 | 5 57 | 9 13 | » |
| CAHORS départ . | 11 45 | 17 31 | 18 43 | » | — | 3 36 | 6 01 | 9 18 | 7 45 |
| Sept-Ponts | 11 56 | 17 42 | — | » | — | — | — | — | 7 51 |
| Cieurac | 12 11 | 17 57 | — | » | — | — | — | — | 8 1 |
| Lalbenque | 12 18 | 18 4 | — | » | — | — | — | 9 42 | 8 6 |
| Caussade | 12 36 | 18 34 | 19 23 | » | — | — | 6 44 | 10 3 | 8 28 |
| MONTAUBAN arr. | 13 17 | 19 5 | 19 43 | » | — | 4 30 | 7 5 | 10 23 | 8 53 |
| TOULOUSE.. arr. | 14 07 | » | 20 30 | » | — | 5 10 | 7 45 | 11 25 | 9 56 |

## De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | Autorails | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE | OMNIB. 1re 2e, 3e cl. | DIRECT 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE.... d. | 3 58 | 9 25 | 8 35 | 13 25 | 15 50 | 17 20 | 21 5 | — | 23 19 |
| MONTAUBAN. d. | 6 11 | 10 50 | 9 17 | 14 6 | 16 35 | 18 12 | 21 46 | — | 0 » |
| Caussade | 6 50 | 11 15 | 9 35 | — | 17 16 | 18 34 | 22 4 | — | — |
| Lalbenque | 7 23 | 11 40 | — | — | 17 56 | 18 57 | — | — | — |
| Cieurac | 7 34 | 11 45 | — | — | 18 4 | — | — | — | — |
| Sept-Ponts | 7 44 | 11 54 | — | — | 18 14 | — | — | — | — |
| CAHORS... arr. | 7 50 | 11 59 | 10 9 | 14 58 | 18 20 | 19 14 | 22 40 | — | 0 52 |
| CAHORS... dép. | 8 13 | — | 10 13 | 15 2 | » | 19 19 | 22 44 | — | 0 56 |
| Espère | 8 27 | — | — | — | » | 19 30 | — | — | — |
| St-Denis-Catus | 8 40 | — | — | — | » | 19 41 | — | — | — |
| Thédirac-Peyril... | 8 53 | — | — | — | » | 19 53 | — | — | — |
| Dégagnac | 9 2 | — | — | — | » | 20 » | — | — | — |
| Saint-Clair | 9 10 | — | — | — | » | 20 8 | — | — | — |
| GOURDON (1) d. | 9 23 | — | 10 51 | — | » | 20 18 | 23 24 | — | — |
| Nozac | 9 30 | — | — | — | » | 20 25 | — | — | — |
| Lamothe-Fénel... | 9 33 | — | — | — | » | 20 33 | — | — | — |
| La Chap.-de-Mar . | 9 45 | — | — | — | » | 20 39 | — | — | — |
| CAZOULES | 9 51 | — | — | — | » | 20 45 | — | — | — |
| SOUILLAC.. dép. | 10 4 | — | 11 12 | — | » | 20 56 | 23 45 | — | — |
| Gignac-Cressens.. | 10 32 | — | — | — | » | 21 22 | — | — | — |
| BRIVE.... arr. | 10 57 | — | 11 50 | 16 33 | » | 21 47 | 0 23 | — | 2 24 |
| BRIVE.... dép. | » | | 11 58 | 16 39 | » | » | 0 29 | — | 2 30 |
| LIMOGES. arr. | » | — | 13 22 | 18 5 | » | » | 1 49 | — | 3 47 |
| LIMOGES. dép. | » | — | 13 35 | 18 14 | » | » | 2 2 | — | 3 50 |
| PARIS.. (A.) arr. | » | | 18 52 | 23 23 | » | » | 6 43 | — | 8 39 |
| PARIS.. (O.) arr. | » | | 19 4 | 23 35 | » | » | 6 55 | — | 8 50 |

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

## Montauban, Cahors à Libos

| | Autorails | | MARCH.-VOY. | Autorails |
|---|---|---|---|---|
| MONTAUBAN | » | 10 50 | 14 6 | 16 35 |
| CAHORS | » | 11 59 | 14 58 | 18 20 |
| CAHORS | 7 2 | 12 » | 15 51 | 18 50 |
| Mercuès | 7 15 | 12* 9 | 16 9 | 18* 59 |
| Douelle (*Arrêt*) | 7 19 | 12* 12 | 16 16 | 19* 2 |
| Parnac | 7 28 | 12 17 | 16 27 | 19 7 |
| Luzech | 7 34 | 12 22 | 16 35 | 19 12 |
| Castelfranc | 7 44 | 12 30 | 16 49 | 19 21 |
| Prayssac (*Arrêt*) | 7 48 | 12* 32 | 16 55 | 19* 23 |
| Puy-l'Evêque | 7 55 | 12 39 | 17 5 | 19 30 |
| Duravel | 8 2 | 12* 44 | 17 15 | 19* 35 |
| Soturac-Touzac | 8 9 | 12* 49 | 17 25 | 19* 40 |
| Fumel | 8 19 | 12 57 | 17 38 | 19 48 |
| LIBOS | 8 24 | 13 » | 17 46 | 19 51 |
| AGEN | | 14 6 | | |

## Libos, Cahors à Montauban

| | Autorails | | Autorails | |
|---|---|---|---|---|
| PENNE | | | 13 30 | |
| LIBOS... dép. | 6 45 | 9 15 | 13 55 | 18 14 |
| Fumel | 6 48 | 9 23 | 13 58 | 18 21 |
| Soturac-Touzac | 6* 56 | 9 37 | 14* 6 | 18 32 |
| Duravel | 7* » | 9 47 | 14* 10 | 18 39 |
| Puy-l'Evêque | 7 6 | 9 57 | 14 16 | 18 46 |
| Prayssac (*Arrêt*) | 7* 11 | 10 10 | 14* 22 | 18 55 |
| Castelfranc | 7 15 | 10 17 | 14 25 | 19 » |
| Luzech | 7 23 | 10 38 | 14 33 | 19 12 |
| Parnac | 7 28 | 10 51 | 14 38 | 19 21 |
| Douelle (*Arrêt*) | 7* 32 | 11 » | 14* 42 | 19 26 |
| Mercuès | 7* 35 | 11 8 | 14* 45 | 19 32 |
| CAHORS | 7 44 | 11 24 | 14 54 | 19 45 |
| CAHORS | 7 45 | 11 45 | 17 31 | » |
| MONTAUBAN | 8 53 | 13 17 | 19 5 | » |

* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.

## St-Denis-près-Martel à Aurillac

| | EXP. | | | |
|---|---|---|---|---|
| St-Denis-près-Martel. | 4 50 | 14 43 | 18 43 | 18 53 |
| Vayrac | 4 58 | 14 50 | — | 19 » |
| Bétaille (*arrêt*) | 5 3 | 14 54 | — | 19 5 |
| Puybrun | 5 11 | 15 2 | — | 19 12 |
| Bretenoux-Biars | 5 20 | 15 10 | 19 1 | 19 21 |
| Port-de-Gagnac | 5 26 | 15 16 | — | 19 28 |
| Laval-de-Cère | 5 34 | 15 23 | — | 19 36 |
| Lamativie | 5 55 | 15 40 | — | 19 53 |
| Siran (*arrêt*) | 6 11 | 15 54 | — | 20 7 |
| La Roquebrou | 6 30 | 16 5 | 19 49 | 20 19 |
| AURILLAC.. arrivée. | 7 13 | 16 40 | 20 20 | 20 55 |

## Aurillac à St-Denis-près-Martel

| | EXP. | | | |
|---|---|---|---|---|
| AURILLAC.. départ. | 4 55 | 6 » | 10 40 | 17 17 |
| La Roquebrou | 5 30 | 6 26 | 11 18 | 17 55 |
| Siran (*arrêt*) | 5 41 | — | 11 29 | 18 6 |
| Lamativie | 5 56 | — | 11 43 | 18 21 |
| Laval-de-Cère | 6 11 | — | 11 58 | 18 35 |
| Port-de-Gagnac | 6 18 | — | 12 5 | 18 44 |
| Bretenoux-Biars | 6 33 | 7*11 | 12 14 | 19 4 |
| Puybrun | 6 42 | — | 12 21 | 19 13 |
| Bétaille (*arrêt*) | 6 51 | — | 12 28 | 19 21 |
| Vayrac | 7 5 | — | 12 33 | 19 27 |
| St-Denis-près-Martel. | 7 12 | 7 30 | 12 40 | 19 34 |

## Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Le Buisson. dép. | » | 7 33 | 10 37 | » | 19 42 |
| Sarlat dép. | » | 8 39 | 12 » | 17 58 | 20 46 |
| Cazoulès | » | 9 13 | 12 36 | 19 7 | 21 21 |
| Souillac | 8 19 | 9 23 / 10 12 | 12 46 / 13 43 | 19 18 | 21 30 / 18 17 |
| Le Pigeon | 8 31 | 10 30 | 13 56 | Les jours de foire et marché à Sarlat | 18* 25 |
| Baladou . Arrêt. | 8 35 | 10 36 | 14 » | | — |
| Martel | 8 42 | 10 56 | 14 7 | | 18* 34 |
| St-Denis-p.-M. ar. | 8 51 | 11 7 | 14 18 | | 18 42 |

## St-Denis-près-Martel au Buisson

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis-p.-M. d. | — | 7 31 | 9 14 | 13 » | 15 55 |
| Martel | — | 7* 40 | 9 27 | 13 13 | 16 24 |
| Baladou . Arrêt. | — | — | 9 33 | 13 19 | 16 34 |
| Le Pigeon | — | 7* 48 | 9 37 | 13 22 | 16 49 |
| Souillac | 6 15 | 7 57 | 9 46 / 11 36 | 13 31 / 13 45 | 17 » / 20 51 |
| Cazoulès | 6 24 | 8 2 | 11 44 | 13 53 | 20 59 |
| Sarlat | 7 31 / 5 33 | 8 28 | 17 55 | 15 3 | 21 36 |
| Le Buisson. ar. | 6 17 | 9 » | 18 39 | 15 48 | » |

## Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE. dép. | » | » | » | » | 10 1 | 15 45 | 19 45 | |
| CAPDENAC. a. | » | » | » | » | 13 46 | 19 7 | 23 18 | |
| CAPDENAC. d. | 2 20 | 7 17 | 11 11 | 17 20 | 13 56 | 19 31 | 23 38 | |
| FIGEAC | 2 45 | 7 31 | 11 23 | 17 29 | 14 8 | 19 44 | 23 49 | |
| Le Pournel | — | 7 50 | 11 42 | » | 14 24 | 20 2 | — | |
| Assier | 3 35 | 8 1 | 11 54 | » | 14 33 | 20 12 | 0 15 | |
| Flaujac (halte) | — | 8 10 | 12 3 | » | 14 42 | 20 21 | | |
| Gramat | 5 9 | 8 23 | 12 18 | » | 14 54 | 20 34 | 0 33 | |
| Rocamadour | 5 21 | 8 35 | 12 28 | » | 15 7 | 20 45 | 0 43 | |
| Montvalent | 5 38 | 8 49 | 12 42 | » | 15 23 | 20 58 | — | |
| St-Denis-p.-Martel arr. | 5 49 | 8 58 | 12 51 | » | 15 33 | 21 7 | 1 2 | |
| St-Denis-p.-Martel dép. | 5 58 | 9 6 | 13 1 | » | 15 43 | 21 15 | 1 7 | |
| Quatre-Routes | 6 9 | 9 16 | 13 11 | » | 15 52 | 21 25 | — | |
| Turenne | 6 21 | 9 26 | 13 21 | » | 16 2 | 21 34 | — | |
| BRIVE ar. | 6 54 | 9 48 | 13 44 | » | 16 27 | 21 54 | 1 39 | |
| PARIS (Orsay) ar. | » | 19 4 | » | » | 23 35 | 5 39 | 8 43 | |

## Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

| | (Orsay) | (Orsay) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Aust.) d. | 21 57 | 22 50 | » | 7 30 | 10 15 | » | » |
| Brive dép. | 3 53 | 8 19 | » | 14 3 | 17 8 | 18 16 | » |
| Turenne | 4 14 | 8 44 | » | 14 23 | 17 29 | 18 52 | » |
| Quatre-Routes | 4 22 | 8 53 | » | 14 31 | 17 37 | 19 3 | » |
| St-Denis-p.-Martel arr. | 4 29 | 9 » | » | 14 38 | 17 44 | 19 15 | » |
| St-Denis-p.-Martel dép. | 4 35 | 9 8 | » | 14 42 | 17 48 | 19 19 | » |
| Montvalent | — | 9 19 | » | — | 17 59 | 19 57 | » |
| Rocamadour | 4 59 | 9 37 | » | 15 6 | 18 15 | 20 46 | » |
| Gramat | 5 10 | 9 50 | » | 15 16 | 18 25 | 21 7 | » |
| Flaujac (halte) | — | 10 3 | » | — | 18 38 | » | » |
| Assier | 5 29 | 10 13 | » | 15 34 | 18 48 | 21 42 | » |
| Le Pournel | — | 10 22 | » | 15 43 | 18 57 | » | » |
| FIGEAC dép. | 5 52 | 10 44 | » | 15 59 | 19 14 | 22 13 | » |
| CAPDENAC ar. | 6 1 | 10 53 | » | 16 8 | 19 23 | 22 26 | » |
| CAPDENAC d. | 6 27 | 11 20 | » | 16 16 | 19 38 | » | » |
| TOULOUSE | 9 56 | 15 28 | » | 19 13 | 23 24 | » | » |

## De Cahors à Capdenac

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAHORS | 8 2 | 10 14 | 16 44 | 19 20 | |
| Cabessut | 8 11 | 10 25 | 16 55 | 19 31 | |
| Arcambal | 8 20 | 10 41 | 17 4 | 19 42 | |
| Vers | 8 28 | 10 59 | 17 12 | 19 51 | |
| Saint-Géry | 8 35 | 11 14 | 17 17 | 19 57 | |
| Conduché | 8 46 | 11 43 | 17 28 | 20 10 | |
| Saint-Cirq-la-Popie | 8 52 | 11 53 | 17 34 | 20 17 | |
| St-Martin-Labouval. | 8 59 | 12 17 | 17 41 | 20 29 | |
| Calvignac | 9 5 | 12 27 | 17 47 | 20 37 | |
| Cajarc | 9 16 | 12 44 | 17 59 | 20 52 | |
| Montbrun | 9 25 | A titre essai jours de foire à Cajarc | 18 8 | 21 3 | |
| Toirac | 9 33 | | 18 16 | 21 13 | |
| Lamadeleine | 9 44 | | 18 27 | 21 26 | |
| CAPDENAC | 9 55 | | 18 38 | 21 38 | |

## De Capdenac à Cahors

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CAPDENAC | 7 11 | 11 49 | 19 37 | » |
| Lamadeleine | 7 23 | 12 5 | 19 47 | » |
| Toirac | 7 34 | 12 19 | 19 56 | » |
| Montbrun | 7 42 | 12 30 | 20 3 | » |
| Cajarc | 7 52 | 12 45 | 20 13 | » |
| Calvignac | 8 2 | 12 58 | 20 22 | » |
| St-Martin-Labouval. | 8 9 | 13 7 | 20 28 | » |
| Saint-Cirq-la-Popie | 8 17 | 13 17 | 20 35 | » |
| Conduché | 8 23 | 13 25 | 20 41 | » |
| Saint-Géry | 8 38 | 13 41 | 20 53 | » |
| Vers | 8 43 | 13 48 | 20 58 | » |
| Arcambal | 8 50 | 13 59 | 21 5 | » |
| Cabessut | 8 59 | 14 14 | 21 14 | » |
| CAHORS | 9 6 | 14 23 | 21 21 | » |

## De Sarlat à Gourdon

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| SARLAT | 8 29 | 17 6 | | » |
| Carsac | 8 39 | 17 17 | | » |
| Grolejac | 8 45 | 17 28 | | » |
| St-Cirq-Madelon | 8 51 | 17 34 | | » |
| Payrignac (arr.) | 8 58 | 17 41 | | » |
| GOURDON | 9 8 | 17 51 | | » |

## De Gourdon à Sarlat

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| GOURDON | 6 46 | 16 4 | | » |
| Payrignac (arr.) | 6 55 | 16 12 | | » |
| St-Cirq-Madelon | 7 3 | 16 19 | | » |
| Grolejac | 7 21 | 16 24 | | » |
| Carsac | 7 32 | 16 33 | | » |
| SARLAT | 7 46 | 16 46 | | » |